

Romagnat

info



Dossier du mois :

- *Les services administratifs*

Bulletin Municipal - n° 74 - mars 2011



Bulletin Municipal n°74

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print,
sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2^e Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^e Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^e Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^e Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6^e Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^e Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^e Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,
ANTONIO NEVES, RÉMY SERPOLAY,
FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHIN,
PATRICK CRESSEIN, GUY DOR,
PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
BRIGITTE PALLUT, MARIE BRIQUET,
MARIA FERREIRA, JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
LAURENT BRUNMUROL.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 DOSSIER DU MOIS

9 CLERMONT COMMUNAUTÉ

10 SERVICE CULTUREL

13 INFORMATIONS MUNICIPALES

24 LIBRE EXPRESSION

26 INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

30 VIE ASSOCIATIVE

45 VIE SCOLAIRE

46 DIVERS

47 INFORMATIONS SOCIALES



Mars 2008- Mars 2011

*Déjà trois ans ! Seulement trois ans ! Encore trois ans !
Je vous laisse le soin de choisir l'expression et le ton sur lequel prononcer ce début d'éditorial ! Mais le fait est là, nous sommes à mi-mandat.*

Trois années d'apprentissage, de mise en place des projets, de modernisation des services.

Très vite, il apparaît que le temps de l'action est plus lent que le calendrier électoral. Alors il faut choisir :

- *faire vite pour pouvoir établir une belle liste d'actions à la fin du mandat, au risque de faire faux ou inadapté à l'avenir ;*
- *ne rien faire hormis une gestion de « bon père de famille » pour essayer de ne déplaire à personne ;*
- *ou avancer vers la réalisation des objectifs de notre programme.*

Vous le savez, c'est ce troisième choix que nous avons fait. Vous serez invités à participer à une réunion publique de restitution de l'évaluation de notre politique faite en novembre-décembre 2010 ainsi qu'à une présentation du bilan de mi-mandat, vraisemblablement fin avril. Vous en aurez un compte-rendu dans le bulletin du mois de juin.

Nos oppositions se cantonnent dans la critique systématique : classique et improductif ! C'est leur problème. Si notre équipe était sur le même schéma, nous donnerions dans l'autosatisfaction à l'occasion de ce bilan. Ce n'est pas notre souhait.

Des maladresses, des erreurs, nous en avons commises et nous en ferons certainement d'autres ! L'essentiel reste que les projets que nous menons sont conformes à notre programme et que nous progressons vers la

réalisation de nos objectifs. Tous ne seront pas atteints bien sûr. Les avancées ne seront pas toutes identiques et certaines actions seront même mises de côté.

Un bilan correct, mais c'est la moindre des choses ! Nous vous devons surtout de continuer à travailler.

- *Des objectifs de programmation et de constructions de logements locatifs sociaux mieux remplis qu'auparavant (60% des objectifs du Plan local de l'habitat pour 2008-2010 contre 13 % pour 2005-2007) c'est bien, Ce n'est pas assez au regard du nombre de personnes non ou mal logées ;*
- *Une programmation culturelle de qualité c'est bien, réussir le pari d'élargir les publics qui viennent assister aux spectacles, ce sera mieux ;*
- *Une politique de proximité en place c'est bien, continuer à améliorer la qualité de nos réponses à vos problèmes quotidiens, ce sera mieux ;*
- *Une politique sociale qui améliore l'aide aux plus démunis, c'est bien, arriver à prévenir la précarité ce sera mieux ;*
- *Une gestion participative effective sur les grands projets, c'est bien, diversifier les offres de participations pour que vous ayez encore plus de choix, ce sera mieux.*

Ces quelques exemples, et il pourrait y en avoir bien d'autres, montrent à la fois que l'élan est donné, bien donné, et que le travail ne manque pas pour les trois prochaines années.

Notre devoir principal, en tant que femmes et hommes engagés dans l'action municipale est de vous montrer qu'une politique menée avec passion, détermination et rigueur peut changer la vie, transformer le quotidien et nous préparer à faire face, collectivement, aux défis de l'avenir.

Nous vivons dans un contexte de crises (économiques, sociales), dans l'incertitude (devenir de notre planète) mais aussi avec l'espoir que se développe un monde meilleur où l'être humain retrouverait toute sa place.

Il est important de crédibiliser l'action politique.

C'est l'engagement que je (re)prends, devant vous, avec toute mon équipe, pour continuer à apporter, modestement, notre pierre à l'édifice toujours fragile de la démocratie.

François Farret

Maire de Romagnat

Vice-président de Clermont-Communauté.

Ça s'est passé à Romagnat



1^{er} décembre 2010



Remerciements aux bénévoles sociaux de la commune

11 décembre 2010



Distribution à domicile des colis de fin d'année

► **3^{eme} Marché de Noël**

18 décembre 2010



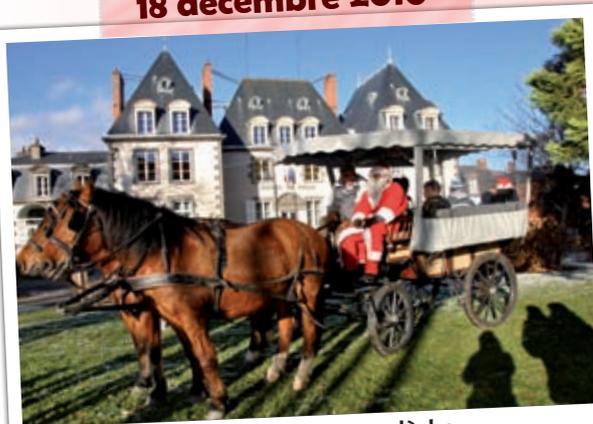
Cérémonie d'ouverture

18 décembre 2010



Alambic

18 décembre 2010



Le Père Noël et sa calèche

18 décembre 2010



Spectacle de magie pour les enfants

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Ça s'est passé à Romagnat



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

7 janvier 2011



Voeux du Maire au personnel communal

14 janvier 2011



Voeux du Maire aux associations et organismes publics

20 janvier 2011



Le Mécano de la Générale - Le Quatuor Prima Vista

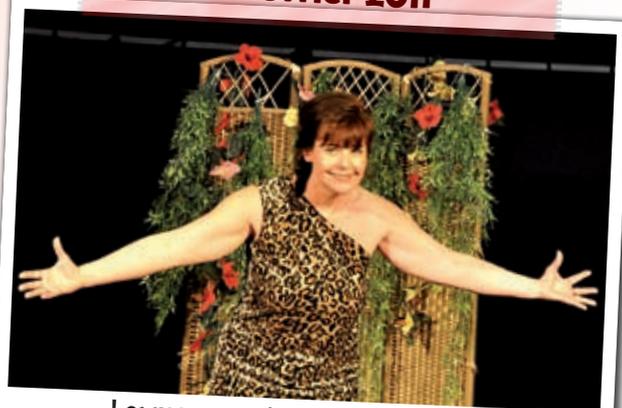
24 janvier 2011



Remerciements aux bénévoles et sportifs de la commune

► 1er Festival d'humour

11 février 2011



Les macaqueries de Marie-Chantal

12 février 2011



Origine Génétiquement Modifiée - Hassan

Services administratifs



Richard COURIO dirige et coordonne l'ensemble des services municipaux y compris ceux relevant du CCAS. Il participe à la préparation des décisions municipales et veille à leur exécution en s'assurant de la légalité des actes. Son rôle est d'être au contact direct des élus pour connaître, accompagner et concrétiser leurs décisions. La conduite des projets municipaux nécessite des moyens financiers à optimiser à travers le budget et la mobilisation du personnel communal ou des prestataires externes pour l'aspect opérationnel.



Pascale FALATIN a en charge l'état-civil et plus particulièrement les mariages, la constitution des dossiers et l'établissement des actes. En relation directe avec le Procureur de la République, cela requiert une attention toute particulière. Elle gère également les commandes et le stock des fournitures de bureaux.

En dehors de la tenue de l'agenda du Maire, Evelyne DUBOST enregistre le courrier arrivé, les décès et a en charge la gestion des quatre cimetières de Romagnat. Mais la polyvalence étant de « rigueur » (et un plaisir aussi...), pour un meilleur service au public, elle renforce l'accueil tant physique que téléphonique lorsque cela est nécessaire.

Fabienne VITIELLO, agent administratif, occupe le poste de secrétaire du Directeur Général des Services et du service Enfance, Jeunesse, Animation, Éducation et Vie Associative. En cas de nécessité, elle intervient également à l'accueil pour les démarches d'état-civil ainsi que pour toutes autres demandes.



Jocelyne HOUSIER et Malika MICHAU ont en charge l'accueil de la mairie. A ce titre, elles sont les premières interlocutrices des demandeurs de carte d'identité, de services sociaux comme l'abonnement à la téléassistance ou les aides d'urgence. Elles ont également en charge la mise à jour de la liste électorale et récemment, la saisie des données du recensement. Entre accueil physique et standard téléphonique, les contacts avec les usagers sont multiples. L'organisation des après-midi festifs dans le cadre du C.C.A.S. est aussi un moyen de renforcer les liens avec la population.



L'équipe d'entretien se compose de Mafalda GRZEMSKI et Rachida BOLLEY qui ont en charge non seulement l'entretien courant des locaux (bureaux des agents et des élus) mais aussi la mise en place du mobilier utilisé pour les réunions et pour les mariages. En 2011, elles seront particulièrement associées au tri des déchets mis en place dans les bureaux.

Services administratifs



Service Communication / Informatique / Développement durable



J. FERRIER, C. GEORGES, B. LACHAVE

Céline GEORGES s'occupe du volet rédactionnel des supports de communication. Elle participe à la rédaction d'articles publiés dans le bulletin municipal, diffusés sur le site internet et transmis aux médias locaux. Elle est également impliquée dans le suivi des actions engagées sur la commune en matière de développement durable. De par sa fonction transversale, elle collabore avec les élus, l'ensemble du personnel municipal et plus particulièrement avec J. FERRIER pour la conception graphique des différents supports.

Le poste de Bruno LACHAVE se décompose en deux parties, puisque en plus du système d'informations, où il assure la maintenance et le développement des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) sur la commune, il a aussi en charge le service communication. Il supervise l'organisation du service, les différents supports et les articles qui sont diffusés auprès des Romagnatois. En contact permanent avec les élus, son rôle est d'assurer la bonne diffusion des informations transmises au service communication.

Julien FERRIER a notamment en charge la mise en page des « Romagnat Info », des « Romagnat en Bref », des plaquettes culturelles, d'affiches, de flyers, de cartons d'invitation et de leur envoi par messagerie électronique. Il assure la mise à jour des messages sur les panneaux lumineux. Il s'occupe également des photographies et de certains articles ou communiqués de presse, des affichages dans les panneaux voire dans les commerces, de l'administration et de la gestion du site Internet de la ville et des lettres d'information. Un des projets pour 2011, est la réalisation d'un plan et d'un guide de la ville de Romagnat.

Service Achats publics



M. HANNOTEUX

La création d'un service « achat public » en 2010 a eu pour impact direct l'embauche de M^{lle} HANNOTEUX. Son rôle au sein de la commune est d'améliorer les achats en maîtrisant le coût, la qualité, les délais, et en prenant en compte le développement durable. Cela doit se faire dans le respect d'une réglementation en vigueur stricte et de plus en plus complexe imposée aux collectivités territoriales. L'objectif est de permettre aux entreprises d'accéder le plus favorablement possible à la commande publique de la commune. Impliquée dès la réalisation des besoins de la commune, elle rédige en collaboration avec les services compétents les pièces administratives des marchés, gère la publication des appels d'offres et suit leur exécution financière.

De plus, elle a un rôle essentiel de conseil concernant les processus d'achat, en tenant compte de l'évolution du cadre juridique. La création de ce service a amené à la mise en place d'un guide interne de la commande publique afin que les différents services communaux harmonisent leurs achats, pour une meilleure gestion des deniers publics.

Service Comptabilité



M.-F. GUIRIEC, C. FERRY

Composé de deux personnes, le service comptabilité, situé au sein du service administratif, prépare et assure le suivi budgétaire et comptable des décisions prises par le Conseil municipal de

Services administratifs



la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale. Ce suivi s'effectue en collaboration étroite avec les services de la Trésorerie Principale de Clermont-Ferrand banlieue et les services de la Préfecture.

Corine FERRY a la charge de la comptabilité « recettes » et s'occupe plus particulièrement de tout ce qui a trait à la facturation des repas du restaurant scolaire et à domicile ainsi qu'à l'encaissement et à la mise à jour des loyers. Par ailleurs, elle assure le suivi de la comptabilité de la « Crèche Multi-Accueil ».

Marie-France GUIRIEC, responsable du service, a la charge de la comptabilité « dépenses », de la gestion de la dette et du patrimoine.

Tout cela se traduit en chiffres et représente l'établissement et l'exécution de quatre budgets dont les deux principaux sont ceux de la Commune et du CCAS, et deux budgets annexes, qui sont celui de l'Assainissement et celui de la Crèche Multi-Accueil.

C'est ainsi qu'en 2010, 3190 factures ont été mandatées et 4 217 titres de recettes établis.



Service Ressources Humaines

P. FALATIN, J. BOURAUD, C. CAPIS

Le service Ressources Humaines, composé de trois agents, est en charge de la gestion des carrières, de la formation et de la rémunération des agents de la commune et du CCAS.

Catherine CAPIS, Responsable du service, est plus particulièrement chargée de la gestion administrative de la carrière des agents (de leur recrutement à leur retraite) et de la formation du personnel. Elle prépare les réunions des instances paritaires et elle est chargée de mettre en place la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Jérôme BOURAUD est en charge de la réalisation et du mandatement des paies. Environ 140 bulletins de salaires sont établis chaque mois, concernant 96 agents titulaires, une vingtaine d'agents non titulaires (CAE, contractuels,

vacataires, remplaçants...) et les élus. Il est chargé également d'établir les différentes déclarations mensuelles et annuelles liées aux rémunérations en direction des organismes de cotisation. Il enregistre les absences pour maladie et gère l'équipe de remplacement amenée à intervenir sur les postes d'agents titulaires absents.

Enfin Pascale FALATIN, assure un renfort de trois demi-journées par semaine. Elle s'occupe notamment du secrétariat du service, de l'enregistrement et de la gestion des congés, ainsi que de l'instruction des dossiers de médailles du travail. Elle assure en outre le rôle de correspondante locale du CNAS (Comité National d'Action Sociale, l'équivalent du comité d'entreprise) auprès des agents.



Police municipale

C. GIBERT, G. COMBAS, C. GARDETTE

Les agents de police rurale ou municipale sont chargés de faire appliquer les arrêtés du Maire dans le domaine de la circulation routière, notamment en matière de stationnement. Ils agissent en tant qu'adjoints de police judiciaire et sont à ce titre assermentés, ce qui leur donne la capacité de constater les infractions de différentes natures, y compris en matière d'urbanisme. Ils participent à des actions de prévention et de sécurité des personnes. Ils partagent avec leurs collègues d'Aubière et de Cébazat un cinémomètre pour constater et sanctionner les excès de vitesse.

Ils sont aussi amenés à porter secours aux personnes, à renseigner les usagers.

M. COMBAS, garde champêtre chef peut également agir dans le domaine du droit de la chasse et de la pêche. M. GARDETTE s'est récemment formé pour mener des actions de prévention routière auprès des écoliers. Il est également chargé de l'encaissement des droits de place. Mme GIBERT participe avec ses collègues à l'ensemble des missions du service.

Médiathèque communautaire



Un espace culturel chaleureux



N'hésitez pas à franchir la porte de votre médiathèque, vous trouverez des espaces pour travailler, des ordinateurs pour vos recherches, un salon convivial qui vient tout juste d'être renouvelé pour feuilleter tranquillement ou lire sur place.



Les collections, DVD, CD, Livres, Gros caractères, pour les adultes ou la jeunesse bénéficient d'un apport constant de nouveautés pour le plaisir de la découverte.

La médiathèque propose aussi : des accueils de groupes, des visites guidées, des conseils à la demande et des séances d'initiation ; vous pourrez suggérer l'achat d'un document, vous procurer une sélection de documents sur un sujet, consulter le catalogue, les magazines ou réserver un document déjà emprunté.

Pour les enfants, la carte est gratuite. Les jeunes de 18 à 25 ans doivent s'acquitter d'une cotisation de 3,20 € seulement.

Une seule carte d'abonnement annuel d'un montant de 6,60 € offre des possibilités d'emprunts multiples : 15 documents dont 3 DVD sur l'ensemble du réseau des Médiathèques communautaires.

Le réseau communautaire comprend pas moins de 14 bibliothèques et médiathèques, 5 antennes et annexes, 2 circuits de bibliobus, un centre de documentation du cinéma et une bibliothèque du patrimoine. Vous pourrez vous procurer les adresses et horaires à l'accueil des bibliothèques ou sur le site de Clermont-communauté.

La médiathèque communautaire Arsène BOULAY propose également des animations régulières :

Chaque mardi à 10 h :

Séances d'éveil au livre animées par une bibliothécaire spécialisée en littérature pour la

jeunesse à l'attention des tout-petits de moins de 3 ans, accompagnés de leurs parents ou des assistantes maternelles.

Vous pourrez élire le Prix des Bébés lecteurs en suivant la présentation des albums sélectionnés et participer au Prix Chronos, si vous êtes intéressés.

Un Club de lecture pour ados et jeunes adultes est animé régulièrement à la médiathèque.

Des séances gratuites de contes animées par des conteurs professionnels sont d'ores et déjà programmées. A vos agendas !

- **le mercredi 23 mars à 10h30** contes par **Françoise GLIERE** pour les 3-6 ans ;
- **le mercredi 20 Avril à 10h30** contes par **Philippe GUILLAUMIN** pour les 6-10 ans ;
- **le mercredi 25 Mai à 10h30** contes par la **Compagnie du Chat noir** pour les 3-6 ans.

(Merci de respecter les horaires)



Rappel des horaires :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h
Jeudi	09h	18h
Vendredi	-	15h - 19h
Samedi	10h - 12h	-

**Médiathèque communautaire
Arsène BOULAY
5 rue Maréchal FOCH
63540 ROMAGNAT**

Pour tout renseignement :

**☎ 04 73 98 36 38 ou
bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr**

CLERMONT COMMUNAUTÉ



Rendez-vous culturels



24^{ème} Semaine de la Poésie
Salle du Conseil de la Mairie
Vendredi 18 mars

À partir de 18h : 1 heure avec Paul Fournel

Après le passage très apprécié d'Hervé Le Tellier en 2009, membre de l'OuLiPo (acronyme d' « Ouvroir de Littérature Potentielle » correspondant à l'atelier de recherche et de pratique littéraires fondé par François Le Lionnais et Raymond Queneau en 1960), nous

recevons cette année le président Paul Fournel, pour de nouveaux grands moments de poésie. Longtemps éditeur, chez Ramsay et Seghers entre autres, il a été président de la Société des Gens de Lettres, a dirigé l'Alliance française de San Francisco et a été attaché culturel au Caire et à Londres. Il est maintenant écrivain à plein temps et cycliste le reste du jour.

À partir de 19h : Transformer les mots

À partir d'une lecture ludique et collective de textes de l'OuLiPo, les participants réaliseront un travail plastique en utilisant différents matériaux avec des intervenants des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives.



Sélection « Coups de coeur » du 33^e Festival du court-métrage 2011

Lundi 18 avril à 14h et à 20h30 - Salle A. Raynoird

Sauve qui peut le court métrage organise, avec le concours de Plein Champ (association des cinémas d'Auvergne), de nombreuses projections en Auvergne d'un programme Coups de coeur du Festival. Issu du palmarès 2011, ce dernier offre une diversité de genres à travers des courts métrages créatifs à l'image de la production mondiale.

Deux séances seront à cette occasion proposées à Romagnat : une gratuite à 14h pour le jeune public, et l'autre à 20h30 pour les adultes à 4 €.

<http://www.clermont-filmfest.com/index.php?m=261>



Anne MAURY, peintre graveur

De la nécessité de peindre l'énergie par la couleur...

Du 18 au 30 avril - Salle d'exposition (cour de la Mairie)

« Ce qui m'attire c'est l'énergie de la vie. Son jaillissement et son abondance me fascinent. Inspiré de la matrice originelle, la Terre Mère, mon travail revient toujours à retranscrire une émotion, une explosion de vie, sensuelle et colorée. Après un important travail de recherches et de croquis, que je réalise en amont, je travaille ensuite chaque série en peinture et/ou en gravure. La couleur est au centre de mon travail, non comme une finalité en soi mais réellement envisagée comme élément essentiel de l'image.

Une sorte de pôle où il y a des forêts, un lieu très bariolé qui n'est signalé par aucune carte. »

Spectacles vivants



© Lionel MAILLOT

« Modestes propositions pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale... d'après Platon, Swift, Darwin et Malthus » (Compagnie du Détour)

Le 19 mars à 20h30

Un démographe et son assistante viennent nous faire part de l'état de l'évolution de la population mondiale en ce début de troisième millénaire. Leurs observations entraînent des conclusions alarmantes : nous sommes trop nombreux...

Leur solution pour remédier à cette croissance démographique galopante est impitoyable : il faut recycler les personnes inutiles.

C'est sous la forme d'une conférence illustrée d'expérimentations qu'ils vont méthodiquement développer leur thèse. La cohabitation entre les écrits scientifiques et philosophiques et les écrits « insensés » de Swift donne un mélange de cruauté, d'absurdité et de dérision à cette conférence.

Ce spectacle a été créé avec le soutien du Conseil Général de Saône-et-Loire, du Théâtre du Verso à St-Etienne, de la Direction Culturelle de la ville de Meyzieu et de la scène Nationale de Mâcon.

Texte et mise en scène : Agnès Larroque

Jeu : Valérie Larroque et Christophe Noël

Genre : Théâtre burlesque

Tarif : 8 € plein - 4 € réduit

Durée : 1h10

Lieu : Salle André Raynoird

Public : Tout public

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 73

Réservations : ☎ 04 73 62 67 83



**12^{ème} Festival « On connaît la chanson » :
Tournée générale**

Le 22 avril à 20h30

Cela fait désormais 5 ans que Tournée Générale écume les bars, les salles de spectacle, les festivals et sillonne les routes de France avec sa gouaille et ses rythmes enivrants, déferlantes d'accordéon sur des textes sans concession mais toujours très soignés.

Si on mélange le tout, cela nous donne plus de 400 concerts aux 6 coins de l'hexagone et un public de plus en plus avide de ce nectar généreux, incisif et festif.

Les trois tribuns de scène ajoutent une forte dose d'humour grinçant et d'autodérision aux sujets qu'ils abordent et aux portraits qu'ils dressent.

Sur scène, la recette est la suivante : une guitare, une basse, un accordéon et des textes allant de la brève de comptoir aux sentiments les plus profonds. Entre guinche et festoyade la poésie se mêle à la colère sous le son de l'accordéon. Certains appellent ça « guinguette à crête » d'autres « chansons à textes », en tout cas une chose est sûre c'est que sur scène ça déménage !

Guitare et chant : JP « Le poulpe » Baldini

Basse et chant : Quentin « La Serrure » Baldini

Accordéon et chant : Maxou « Le Sauc » Baldini

Genre : Chansons à textes

Tarifs : 8 € plein - 4 € réduit

Durée : 1h30

Lieu : Salle André Raynoird

Public : Tout public

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 73

Réservations : ☎ 04 73 62 67 83

Spectacles vivants



« Les petits travers » - Zi Omnibus Cirk

Le 14 mai à 20h30

« S'efforcer d'être prêt, à l'heure, les techniques maîtrisées, l'enchaînement bien en tête, tout à sa place comme une routine que l'on exécute... »

Mais voilà, une erreur de dernière minute et le spectacle plonge dans l'inattendu. Il faut garder le fil, rester concentré, ne pas s'énerver, agir comme si rien ne s'était passé pour ne pas dévoiler les malaises qui vont guider le spectacle vers une toute autre forme.

Construit sur les codes traditionnels d'enchaînements de techniques simplement bousculés par des situations inattendues.

C'est du cirque à la sauce Buster Keaton. Grinçant et poétique, dompté et indomptable, à la dérive pour le plaisir... d'être en danger.

Création collective

Mise en piste : Karine Demeuse, Cédric Duzellier

Scénographie : Karine Demeuse

Regard au jeu d'acteur : Yves Vacher

Avec : Karine Demeuse, Jean-Claude Bourrilly et Cédric Duzellier

Genre : Cirque à la dérive

Tarif : Gratuit

Durée : 45 min.

Lieu : Esplanade de Chomontel

Public : Tout public

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 73

Réservations : ☎ 04 73 62 67 83



© Léo CAILLARD

« A pied ! » - Enfance et Musique

Le 15 Juin à 15h30 et 17h

« Ces deux là... Ce sont des nomades, de passage, venus nous parler à leur façon des chemins parcourus... Leurs bagages sont leurs instruments de musique remplis de souvenirs, d'empreintes... Ils nous livrent ainsi une histoire : une invitation à partager leur périple, il ont beaucoup marché, toujours à pied, pas à pas »

Ce spectacle s'appuie sur l'idée du voyage à pied, de la marche, du parcours que l'on construit, pour élaborer un théâtre musical singulier qui prend naissance dans un univers où matières sonore et visuelle correspondent.

A pied ! C'est aussi une histoire : celle d'une femme et

d'un homme ; leur langage est la musique. Autour de divers instruments, des percussions corporelles et des claquettes, explorations, répétitions et variations vont structurer un langage musical qui dialogue avec le mouvement dans l'espace et avec le texte.

Spectacle produit par Enfance et Musique avec le soutien de la Maison du développement Culturel de Gennevilliers

Mise en scène : Jean-Louis Esclapès

Chorégraphie et interprétation : Nathalie Ardilliez

Composition musicale et interprétation : Alain Paulo

Genre : Théâtre musical

Tarifs : 4 € (Gratuit pour les enfants)

Durée : 1h30

Lieu : Salle André Raynoird

Public : Très jeune public (1 à 3 ans)

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 73

Réservations : ☎ 04 73 62 67 83

Politique de proximité



Visites de quartiers

Les référents de quartiers et l'équipe municipale vous invitent à exposer vos demandes lors de rencontres entre élus et habitants en mai et juin 2011.

Les lieux et heures vous seront communiqués par affichage municipal et tracts dans les boîtes à lettres une quinzaine de jours avant.

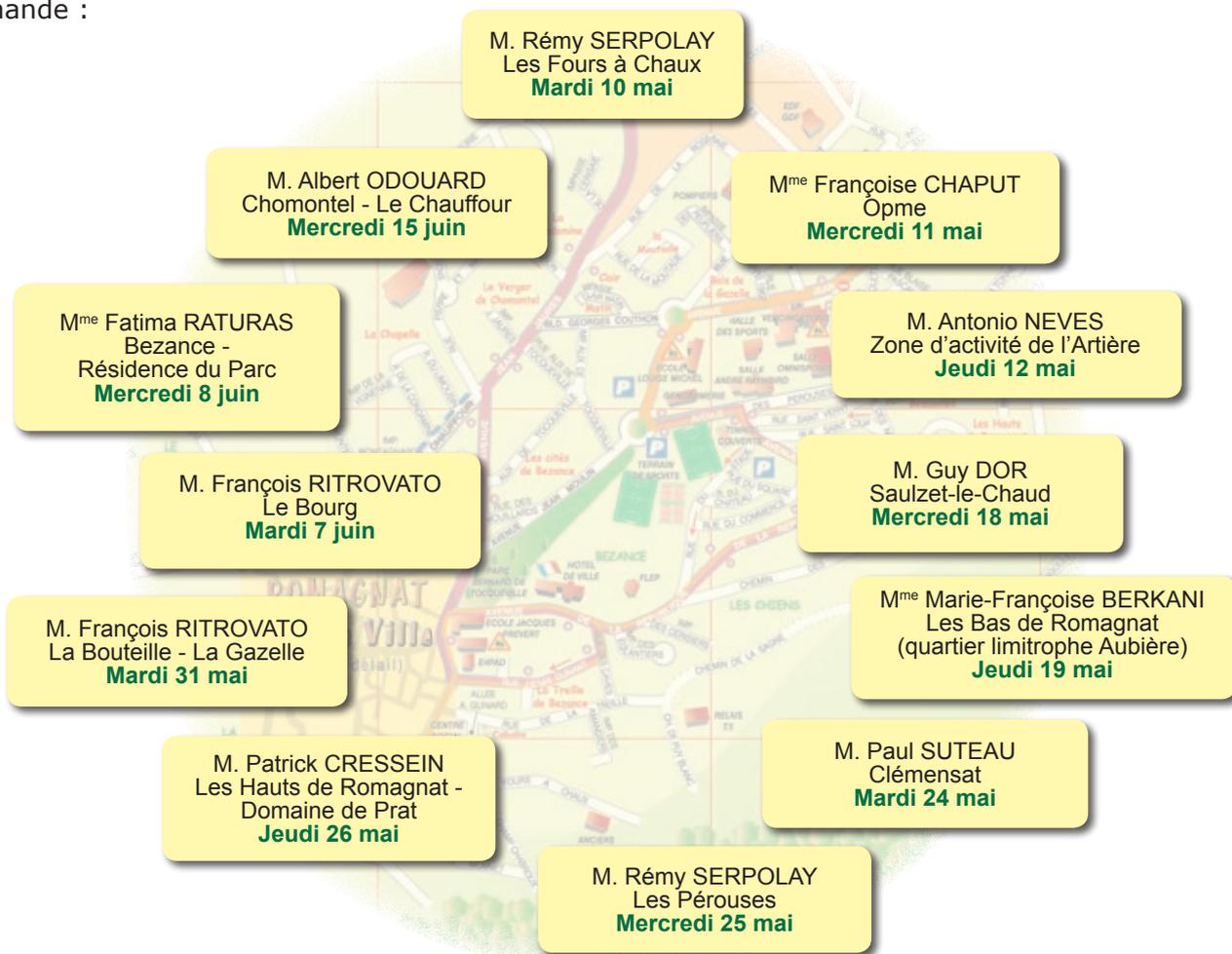
En attendant ce moment de rencontre, les Romagnatois qui souhaitent exposer leurs demandes, suggérer des aménagements utiles à tous, etc. peuvent laisser leurs coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone) et résumer leur demande :

- ✓ en appelant le n° vert (appel gratuit :

N° Vert 0 800 400 063

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- ✓ en renseignant le formulaire « Nous contacter » sur la page d'accueil du site www.ville-romagnat.fr ;
- ✓ en se rendant à une permanence de leur référent de quartier.



RAPPEL DES PERMANENCES DE VOS RÉFÉRENTS

Mme Marie-Françoise BERKANI Reçoit en Mairie, le Mardi de 16h à 18h et sur RDV.	M. Guy DOR Reçoit sur RDV.
M. Albert ODOUARD Reçoit en Mairie, sur RDV.	M. Antonio NEVES Reçoit en Mairie, sur RDV.
M. Paul SUTEAU Reçoit en Mairie, le 1 ^{er} Mardi du mois de 17h30 à 19h30 et sur RDV.	M. Patrick CRESSEIN Reçoit en Mairie, le 1 ^{er} Jeudi du mois de 18h à 20h et sur RDV.
M. François RITROVATO Reçoit en Mairie, sur RDV.	Mme Fatima RATURAS Reçoit en Mairie, sur RDV.
Mme Françoise CHAPUT Reçoit à l'ancienne école, le 2 ^{ème} Mercredi du mois de 17h à 19h et sur RDV.	M. Rémy SERPOLAY Reçoit en Mairie le 2 ^{ème} Mercredi du mois de 18h à 20h et sur RDV.

Développement durable



Décidée à réduire l'impact de ses activités sur la nature, la municipalité de Romagnat a choisi de mettre en place des actions concrètes à son échelle. En effet, pour préserver la biodiversité existante sur la commune, des mesures importantes sont ou seront très prochainement appliquées afin d'atteindre cet objectif.

• La gestion différenciée des espaces

Également appelée gestion raisonnée, la gestion différenciée des espaces consiste à pratiquer un entretien spécifique aux espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.

Cette notion, apparue au congrès de Strasbourg en octobre 1994, a séduit de nombreuses collectivités qui n'ont pas hésité à bouleverser leurs pratiques pour gérer durablement leur patrimoine végétal et animal. En opposition totale avec les techniques horticoles intensives appliquées jusqu'alors, ces villes ont choisi de stopper l'uniformisation de leurs espaces verts ainsi que l'érosion de la biodiversité présente. Pour cela, elles ont adopté ce mode de gestion plus approprié et plus respectueux de l'environnement.



Consciente des nombreuses qualités de ce procédé, la ville de Romagnat a souhaité faire évoluer ces méthodes de travail pour sauvegarder les richesses faunistiques et floristiques de son territoire. Pour mettre en place un système cohérent de gestion différenciée des espaces, une phase de diagnostic très complète est indispensable. Cette étude, actuellement en cours de réalisation, va recenser précisément les différentes zones pour définir ensuite le traitement approprié à chaque surface.

Une fois les inventaires quantitatif et qualitatif réalisés, les zones seront catégorisées selon plusieurs classes d'entretien et d'aménagement allant des espaces verts les plus entretenus aux espaces les plus « naturels ». Il n'existe donc

pas une seule et unique grille de classement applicable à toutes les villes. Chaque commune va déterminer sa propre classification en fonction de son environnement.



Cette mutation va s'opérer progressivement. Des zones « test » vont voir le jour dans un premier temps pour observer l'évolution du milieu en question. Ce nouveau mode de gestion va aussi impliquer des transformations visuelles (tontes moins fréquentes, présence de végétation spontanée...). Il ne s'agit pas de délaisser ces zones mais de les traiter différemment par l'utilisation de méthodes plus respectueuses de l'environnement. Ces nouvelles interventions permettront de conserver des zones potentiellement fragiles ou riches du point de vue écologique.

Dans cette démarche de gestion « douce » des espaces, l'utilisation des produits phytosanitaires va être également au cœur de la réflexion.

• Une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires



Sensibilisée depuis quelques années à la problématique, la commune de Romagnat s'est engagée pour une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires.

Ceci implique l'emploi de produits ciblés en fonction du résultat escompté. Les produits aujourd'hui utilisés ont été préalablement sélectionnés selon deux critères majeurs :

- leur efficacité ;
- leur faible toxicité (utilisation prioritaire de produits sans classement toxicologique).

Différentes formations ont permis aux agents municipaux de connaître la réglementation en vigueur concernant leur toxicité et de prendre toutes les mesures nécessaires concernant le stockage, l'application et le port de protections individuelles. D'autre part, la commune s'est équipée de matériel type « DOSATRON » permettant de régler automatiquement le dosage de produit à épandre au sol évitant aux agents de préparer le mélange car c'est lors de cette phase que les risques de pollution sont les plus importants.



Malgré ces efforts, l'application de telles substances n'est pas sans conséquence sur l'environnement. La municipalité est alors dans une démarche constante d'amélioration de ce processus. Pour cela, elle tente de diminuer toujours plus les quantités des produits utilisés. Elle se dirige également vers des produits dont l'impact environnemental est plus faible tels que le Finalsan (à base d'extrait de géranium) et les méthodes alternatives avec l'utilisation de brûleur à gaz pour traiter les zones les plus sensibles.

La municipalité s'engage également dans la protection biologique intégrée pour lutter contre certains insectes nuisibles. Les agents mettent en place des pièges à phéromones pour lutter contre les processionnaires du pin et les mineuses du marronnier. Les pièges vont attirer les ravageurs mâles grâce à des phéromones femelles. La diminution du nombre de mâles freine le développement des générations suivantes et maintient la population à un niveau bas.

Conseils pour les particuliers :

En tant que jardinier amateur, vous utilisez probablement des pesticides (désherbants, insecticides...). Mais attention ! En cas de mauvaise utilisation de ces produits, vous pouvez entraîner d'importantes pollutions des rivières ou nappes phréatiques.

Quelques rappels sont donc nécessaires pour éviter ce type d'incidents :

- stockez l'ensemble des produits phytopharmaceutiques dans un local approprié situé hors de portée des enfants ;
- veillez à acheter un **produit adapté** à la cible que vous souhaitez traiter et bien demander son mode d'action pour s'assurer qu'il va éliminer le problème rencontré ;
- ne **surdosez pas** : les doses indiquées sur les emballages sont calculées pour que le produit soit efficace (un surdosage peut réduire l'efficacité et surtout entraîner une pollution par lessivage) ;
- **protégez-vous** : les pesticides peuvent nuire fortement à votre santé. Avant toute manipulation, équipez-vous d'un masque, de gants, de bottes, d'une combinaison jetable et de lunettes de protection) ;
- ne **jetez jamais** le produit dilué dans **l'évier** ou le caniveau : il ne sera pas traité par la station d'épuration.
- ne jetez pas les emballages vides et les produits phytosanitaires non utilisés avec les ordures ménagères. Il faut les emmener à la déchetterie car ils doivent suivre une filière de traitement spéciale.

Et n'oubliez pas : pour de petites surfaces, le désherbage manuel peut être la meilleure solution pour entretenir votre jardin.

Semaine du développement durable

Du **1^{er} au 7 avril**, la semaine du développement durable se déroulera partout en France. L'objectif de cette manifestation consiste à sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable et les inciter à changer leurs comportements.

À cette occasion, toutes les structures (entreprises, collectivités, associations...) sont

appelées à promouvoir ces principes.

Pour la seconde année, la municipalité de Romagnat va proposer un ensemble de manifestations. Conférences sur la biodiversité, spectacle grand public, animations pour les enfants seront au programme de cette nouvelle édition.

Le développement économique au cœur des préoccupations de la Municipalité

L'activité économique romagnatoise, en quelques chiffres :

- 224 entreprises artisanales, commerciales et industrielles ;
- 1 182 salariés ;
- une zone d'activités artisanales, la Zone de l'Artière (qui s'étend sur les communes de Romagnat et de Beaumont) ;
- le nouveau Parc d'Activités Tertiaires du Cheix.

Même si au sein de l'agglomération, la compétence « développement économique » relève de Clermont Communauté, la municipalité de Romagnat s'investit pour accompagner le développement des entreprises installées sur son territoire et pour conforter son tissu industriel et commercial.

Le Parc d'Activités Tertiaires du Cheix, un succès inespéré :

Ce parc destiné à recevoir des activités tertiaires ou de services, offre une surface totale de 2,5 hectares, sa commercialisation a débuté en 2008. À ce jour, seulement 3 parcelles restent disponibles :

- des entreprises sont déjà installées ;
- d'autres sont en cours d'aménagement.

Tous les lots qui restent à vendre ont déjà fait l'objet de demandes auprès de la Société d'Équipement d'Auvergne (chargée de la commercialisation), il est probable que dans les tous prochains mois, ce parc sera occupé en totalité.

La Zone d'Activités de l'Artière, une zone ancienne qui ne demande qu'à évoluer, mais qui n'a pas les moyens de s'étendre :

La municipalité assure la promotion de cette zone, aux côtés des acteurs du développement économique et rencontre régulièrement des entreprises à la recherche de terrains ou de bâtiments.

Pour les propriétaires qui le souhaitent, la municipalité a créé sur son site internet, un espace qui permet de présenter les locaux vacants.

Un immeuble de bureaux est actuellement en construction et la municipalité s'investit pour la recherche d'éventuels locataires ou acquéreurs.

Accompagner le développement de nos entreprises :

Au profit de la grande opération d'urbanisme du « Cœur de ville », la municipalité souhaite mener une réflexion de fond sur l'activité économique de la commune, en partant bien entendu du domaine commercial, très concerné par ce réaménagement urbain, mais en la complétant par l'activité artisanale et industrielle.



LE FISAC

Le Fonds d'Intervention pour le Service, l'Artisanat et le Commerce est abondé par la taxe prélevée sur les surfaces commerciales de plus de 300 m². Cette taxe est reversée sous forme de subventions aux communes inscrites dans une opération FISAC destinée à la dynamisation du commerce et de l'artisanat.

Ce fonds est géré par le Secrétariat d'Etat en charge du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

Comment se présente un dossier FISAC ?

Il est déposé et piloté par une collectivité locale, il doit être précédé obligatoirement d'une étude de faisabilité qui permettra de faire un diagnostic de l'appareil commercial et artisanal (cette étude peut être financée à hauteur de 50% par le FISAC).

Il peut accompagner les communes dans trois domaines :

1. les investissements : pour les travaux d'aménagement de l'espace public, avec un taux d'intervention de 30 à 40 % ;
2. les actions collectives menées par la mairie, les commerçants, une association d'entreprises, ..., le FISAC prenant en charge par exemple 50% du coût du salaire d'un conseiller chargé de mener ces actions ;
3. l'accompagnement du développement des entreprises : avec une aide à l'investissement pour la modernisation de l'outil de travail des TPE dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 Million d'euros (les investissements seront plafonnés à 75 000 €, avec un cofinancement obligatoire par une collectivité, et une aide éventuelle de la Communauté Européenne).

Le FISAC à Romagnat :

Première étape, une étude de faisabilité (dont le coût devrait être pris en charge par le FISAC à hauteur de 50%) :

Un cabinet spécialisé, la Société GAM de Clermont-Fd, a été chargé de :

1. Mener une enquête auprès des entreprises :
 - toutes les entreprises ont reçu courant février un questionnaire qui permettra d'évaluer leurs atouts, leurs difficultés, leurs souhaits ;
 - des entretiens individuels sont actuellement en cours.
2. Réaliser, en février, une enquête auprès de 200 Romagnatois pour connaître leurs habitudes de consommation et leurs attentes vis-à-vis du commerce local.
3. De constituer un groupe de pilotage composé de commerçants, artisans et industriels.

Deuxième étape, un plan d'action :

Cette étude va permettre d'établir, en concertation avec les acteurs (commerçants et artisans) et les partenaires du développement économique (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Etat, Clermont Communauté, ...), un plan de développement de l'offre commerciale et artisanale qui aura pour objectif de :

1. Dynamiser l'activité commerciale et artisanale du cœur de ville par :
 - l'amélioration de l'offre ;
 - la modernisation de l'outil de travail des commerçants et des artisans ;
 - l'amélioration de l'accessibilité des commerces ;
 - la recherche de repreneurs ou de créateurs ;
 - le développement d'actions de promotion.
2. Dynamiser la Zone d'Activités de l'Artière :
 - par la recherche de repreneurs (plusieurs chefs d'entreprises étant en âge de partir à la retraite) ;
 - par la recherche de créateurs d'entreprises ;
 - par l'amélioration de la sécurité ;
 - par la mobilisation des acteurs (en accord avec l'association des entreprises de la zone).
3. Réfléchir à l'opportunité de créer un lieu de convivialité (bar/restaurant) à l'emplacement de la maison des Compagnons.

Label @@@ pour Romagnat aux Trophées « Ville Internet » 2011



Le dernier bulletin municipal vous avait présenté très largement le projet **Rom@NTIC's**.

Les 13 et 14 janvier, **cinq membres du comité de pilotage** se sont rendus à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde) pour participer à la 12^e édition des Labels Ville Internet, où Romagnat se présentait pour la première fois.

Organisée par l'association Villes Internet, cette manifestation nationale labellise chaque année les initiatives développées par les communes pour favoriser l'accès aux TIC (Technologies de l'Information et de Communication) à leurs habitants.

Pour accompagner ces 12^{es} Trophées Ville Internet, de nombreuses animations étaient programmées. Les ambassadeurs de la commune ont ainsi pu assister aux conférences, ateliers ou débats ponctuant ces deux journées.

À l'affût de toutes les bonnes idées, la délégation a pu s'intéresser aux projets innovants des autres communes et n'a pas hésité à les solliciter pour obtenir des informations plus poussées.



Romagnat avait en outre été **retenue parmi les 16 villes** invitées à animer un stand, pour présenter son action et ses projets à l'ensemble des participants.



Au terme de cette manifestation, l'association a décerné à la ville de Romagnat le label de @@@ pour l'ensemble de ses efforts fournis en matière de TIC.

Comment est attribué le label ?

Il repose sur une évaluation poussée des politiques locales en faveur d'Internet, réalisée par un **jury indépendant**, à travers un **questionnaire** et des **e-visites**, prenant plus particulièrement en compte les aspects suivants :

- l'accès public aux TIC et à leurs usages (déploiement de points d'accès...), l'engagement politique à les développer ;
- l'administration au service du public ;
- la démocratie locale (usages des outils numériques pour accentuer la participation des habitants à la vie locale et aux débats politiques).

À l'issue de cet examen, le jury a déterminé un classement des 303 villes candidates et attribué pour chacune d'elle un label allant de @ à @@@@.

Lors de cette édition 2011, seulement 2 villes Auvergnates ont été labellisées : Clermont-Ferrand (@@@@) et Romagnat (@@@).

Pour obtenir plus d'informations sur le label et découvrir les initiatives des autres villes, rendez-vous sur www.villes-internet.net.

Après cette labellisation un peu inattendue à ce niveau pour une première participation, nous avons pu recueillir les impressions de la délégation à son retour.



Sylvie Boyer : secrétaire FLEP, animatrice d'activités

« Ces deux journées ont été très enrichissantes. Grâce aux stands présents, j'ai pu découvrir des projets originaux et avoir un échange direct avec les initiateurs de ces actions. Très impliqués, ils m'ont présenté les solutions retenues dans le détail et ont répondu très naturellement à mes questions. Les conférences m'ont permis d'envisager de nouveaux axes de travail que nous n'avons pas encore exploités de notre côté. Et pour finir ce périple, nous repartons avec @@@. Il s'agit d'une véritable reconnaissance par des jurés objectifs du travail que nous fournissons. C'est très valorisant et également motivant pour la suite du projet ! »



Yannick Lenfle : en formation professionnelle d'animateur avec option TIC

« En tant qu'animateur au FLEP, je suis très sensible aux questions liées à l'utilisation des nouvelles technologies par les enfants. Dans ce cadre, j'ai assisté à la conférence sur les TIC dans les écoles, et j'ai également testé les innovations mises à disposition dans l'espace démonstration. L'une d'entre elles a retenu mon attention : le FriiSpray.



À l'aide d'une bombe de peinture équipée de diodes infrarouges, l'utilisateur peut créer des graffitis sur un écran. Très ludique, cette installation montre le potentiel artistique des outils numériques et ouvre un champ de possibilités très large à exploiter. Lors des prochaines rencontres avec mon groupe de travail, je leur ferai part de mes découvertes et nous pourrons réfléchir ensemble aux pistes éventuelles à l'échelle de Romagnat. Gratifiée de @@@, je suis à la fois ravi et étonné que notre collectivité soit reconnue au niveau d'autres villes comme Annecy ou Strasbourg. »



Christian Touraille : animateur informatique bénévole au C.C.A.S.

« L'échange d'expérience est le principal élément que je retiens de cette manifestation. Que ce soit par le biais des conférences ou directement auprès des collectivités, j'ai pu glaner des informations capitales sur la mise en place effective des différents projets. Tous ont été confrontés à des résistances, des problèmes techniques... et ont réussi à surmonter ces difficultés. Ce retour d'expérience est donc très instructif et nous pourrons nous inspirer de ces réussites dans notre propre situation.

L'obtention des @@@ est pour moi un message fort du jury. Il a reconnu la qualité de notre projet et valorise la démarche participative adoptée. Pour conserver ce prix, nous allons devoir multiplier les réalisations et faire preuve de créativité. »



Bruno Lachave : responsable informatique municipal

« Les municipalités sont de plus en plus présentes sur le terrain des NTIC. Pour réduire la fracture numérique existante, elles multiplient les actions en ce sens. À l'occasion de cette remise des trophées, chaque collectivité a pu mettre en avant ses propres initiatives et développer ses arguments. C'est dans cette optique que je suis allé à la rencontre des exposants. Ainsi, nous avons abordé dans le détail les multiples phases du projet en question : problématique de départ, techniques employées...

Les @@@ remportées dès notre première inscription donnent une crédibilité certaine au travail entrepris et boostent les nombreux membres du comité de pilotage. »



Paul Suteau : Conseiller délégué, qualité du Service Public, en charge du projet

« Les principes fondamentaux de notre démarche en faveur des TIC sur Romagnat reposent sur la volonté d'une mise en œuvre transversale, impliquant les différents secteurs de la vie citoyenne, et l'interactivité entre les acteurs impliqués. Notre participation en nombre à cette manifestation s'inscrivait totalement dans cette démarche.

Notre déplacement a permis aux membres du comité de pilotage de sortir du microcosme local pour aller découvrir de nouvelles perspectives. Notre méthode de travail, les actions d'ores et déjà mises en place ou celles en construction : c'est tout cela qui a sans doute été récompensé par l'attribution de @@@ à notre collectivité. Ce label est propre à donner un formidable élan à notre ville et nous oblige encore plus à rechercher une forme d'excellence dans nos projets. »

Prochaines étapes de Rom@NTIC's

- du 19 au 26 mars 2011 : fête de l'Internet ;
- mars à juin 2011 : 2ème session de travaux des 4 groupes ; nouveaux investissements sur le développement numérique ;
- juin 2011 : synthèse de l'ensemble des travaux réalisés depuis septembre 2010 ;
- septembre 2011 : présentation d'un rapport à Monsieur le Maire de Romagnat.

Et pour toutes vos démarches : demandes de documents officiels, réservation des salles communales, informations sur les prochains spectacles... vous trouverez tout sur le site Internet www.ville-romagnat.fr.

Pour le confort des riverains

Aménagements autour de la salle des fêtes d'Opme

Après avoir informé les habitants d'Opme de ses projets, la municipalité a décidé d'effectuer des aménagements pour limiter les nuisances sonores autour de la salle des fêtes.

En premier lieu, le stationnement des véhicules ainsi que le container de collecte de verres ont été reportés sur l'arrière du bâtiment.



Ensuite, il a été mis en œuvre un limiteur de bruit dans la salle.

Les limiteurs de niveau sonore sont utilisés dans les établissements bruyants tels que les salles des fêtes, les discothèques... Ils sont composés d'un capteur mesurant le niveau de pression acoustique dans un espace précis. À son installation, un seuil maximum est défini. Si ce plafond est dépassé, l'appareil coupe l'alimentation électrique automatiquement.

Pour la salle des fêtes d'Opme, le seuil de déclenchement (portes et fenêtres fermées) est de 95 décibels. Lorsque cette valeur est atteinte, un gyrophare se déclenche pour alerter les personnes et les inciter à baisser le volume. Si rien n'est entrepris, l'électricité sera coupée 2 minutes plus tard. Au bout de 10 secondes, celle-ci sera réactivée mécaniquement.



En cas de nouveau dépassement, le courant sera encore suspendu. Si les interruptions se répètent, il est possible de rendre la coupure électrique définitive. Les personnes qui loueront la salle seront informées de ces nouvelles dispositions.



Pour compléter ce dispositif, des aménagements extérieurs paysagers vont voir le jour : une butte de terre et des arbres seront mis en place pour limiter la propagation des sons.



Respect de la vitesse, des stationnements réservés et des sorties des écoles

- ✓ Les places réservées aux handicapés, les trottoirs et les abords des écoles doivent rester disponibles.
- ✓ Les agents municipaux chargés de veiller sur la sécurité des enfants sont de plus en plus méprisés voire insultés.
- ✓ Les excès de vitesse dans ces zones à très haut risque sont de plus totalement inacceptables.

La police municipale a en conséquence reçu pour mission d'établir de manière drastique les procès-verbaux sanctionnant ce type d'infractions dangereuses et irresponsables, conformément à la réglementation en vigueur.

Nouveaux Défibrillateurs Automatisés Externes

Après avoir équipé la salle A. Raynoird d'un défibrillateur automatisé externe (D.A.E.), la municipalité a installé récemment deux nouveaux appareils. Implantés au niveau de la pharmacie de la place François Mitterrand et à l'extérieur des vestiaires du stade Michel Brun, ces boîtiers peuvent sauver des vies.

En cas d'arrêt cardiaque, ces défibrillateurs vont permettre de tenter de rétablir l'activité normale du cœur en délivrant un choc électrique. Pour cela, il suffit d'activer l'appareil et de suivre les indications vocales données étape par étape. Une fois les électrodes placées sur le corps de la victime, le défibrillateur va analyser de façon automatique l'activité du cœur de la personne. Il décidera également si cela s'avère nécessaire de délivrer le choc.

Dans cette configuration, chaque citoyen est en mesure d'utiliser le matériel. C'est pourquoi, les D.A.E. ont été mis en place dans des lieux publics et stratégiques de la commune. Confrontés à ce

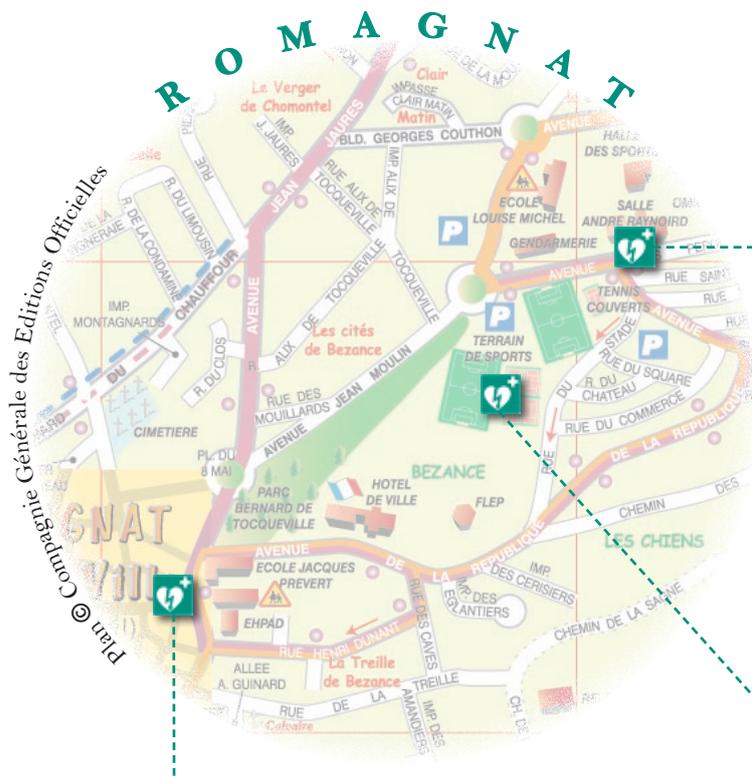
type d'accident, vous pourrez intervenir au plus vite pour sauver la victime. Vous devrez alors appliquer les trois gestes essentiels :

Appeler le 15, masser et défibriller.

Si vous décrochez le défibrillateur placé salle A. Raynoird, vous serez directement mis en relation avec les secours ce qui n'est pas le cas des deux derniers défibrillateurs installés.

La réactivité des témoins est un facteur de survie déterminant pour la victime : une minute gagnée c'est 10% de chances de survie en plus.

Chaque année, près de 50 000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque en France. L'installation massive de D.A.E ainsi que la formation de la population aux gestes de premiers secours permettront de diminuer significativement ce chiffre.



SALLE ANDRÉ RAYNOIRD



STADE MICHEL BRUN



PLACE FRANÇOIS MITTERRAND

Sécurité des déplacements

Futur aménagement

Les conseils participatifs sur la sécurité des déplacements ont donné lieu à des travaux et aménagements pour améliorer la sécurité des usagers de la route : l'allée du verger à Opme avec un cheminement piétonnier, la création de parking et la mise en sens unique de l'avenue de la République en regard de l'école J. Prévert, nombreux marquages au sol pour ralentir la vitesse sur le boulevard du Chauffour, les avenues Jean Jaurès et de la République, la réduction de certains stationnements dangereux, l'installation de barrières pour empêcher le stationnement sur Saulzet, etc.

Certains projets n'avaient pas encore trouvé de solution adaptée, notamment le carrefour entre les avenues Jean Jaurès et Georges Couthon. Ce point noir de la circulation romagnatoise, particulièrement accidentogène, a nécessité un traitement soigné que l'on ne pouvait imaginer sans le recours d'experts en agencements routiers.

Le Conseil Général, maître d'ouvrage de la chaussée, a donc été saisi au début du printemps et associé à la réflexion. Une campagne de comptage de véhicules a alors été menée : en dépendaient les propositions techniques.

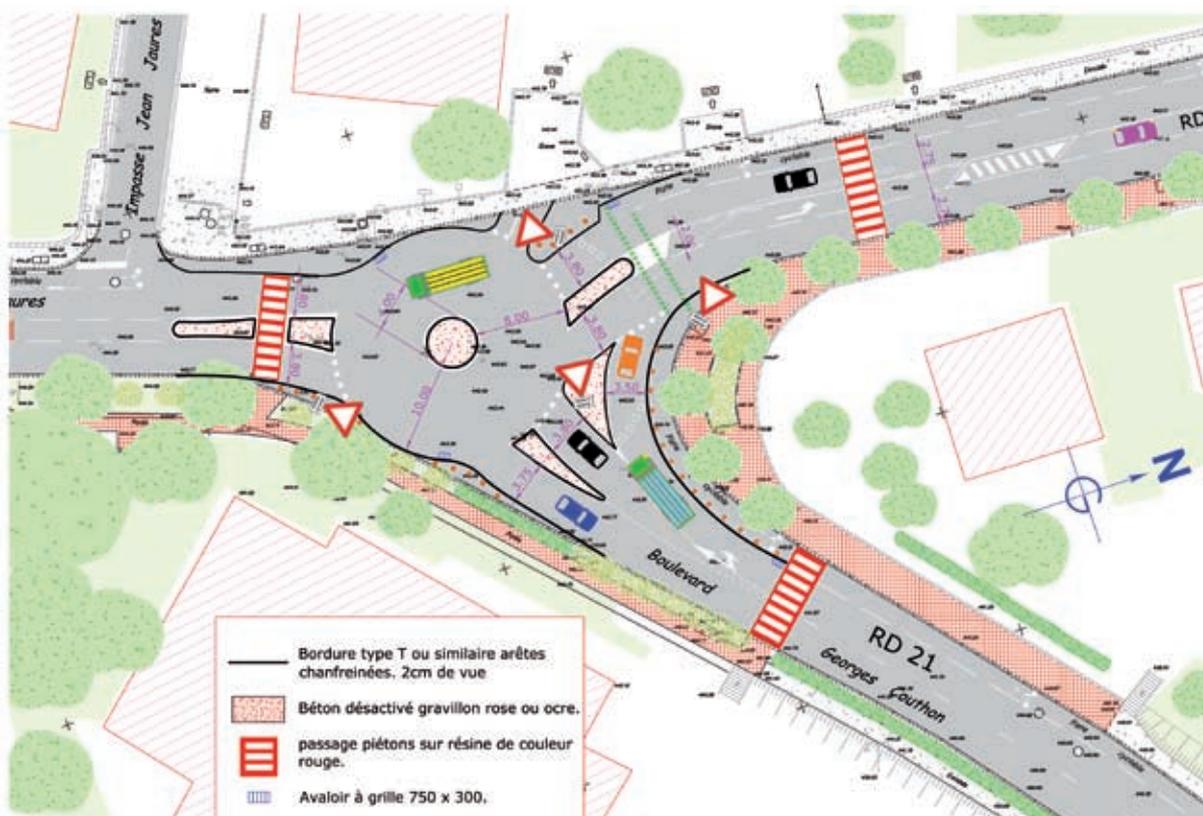
L'idée première de la commune de Romagnat allait vers la construction de passages piétons surélevés sur chacun des trois brins convergant

vers le carrefour, afin de casser la vitesse. Ce genre d'aménagements est malheureusement interdit sur des axes au trafic aussi chargé (dépassant les 3 000 véhicules par jour).

La solution retenue est finalement de doter le carrefour d'un giratoire franchissable, qui n'interdirait pas la libre circulation des poids lourds en marge des zones artisanales et commerciales. Elle permet donc de conserver une fluidité certaine, tout en brisant les trajectoires si confortables aujourd'hui qu'elles permettent de dépasser allègrement les limitations de vitesse, notamment pour les véhicules empruntant les avenues Jean Jaurès et Georges Couthon.

Les travaux sont prévus pour les beaux jours. Dans un premier temps, il s'agira de démonter l'îlot se trouvant à l'embouchure de l'avenue Georges Couthon, puis de tracer à la peinture routière le rond point en question tout en l'équipant de signalisation verticale. Cet essai à la peinture, s'il s'avère concluant, sera transformé « en dur » dans le courant de l'année.

En parallèle de cet aménagement, les passages piétons seront mis aux normes, avec la création de bateaux et la disposition de dalles podotactiles. Le tracé à la peinture se fera en même temps que celui des bandes cyclables qui agrémenteront les axes Jean Jaurès, Georges Couthon et Jean Moulin.



Déneigement des voies communales



Viabilité hivernale

Depuis le 12 novembre et jusqu'au 18 mars, les services municipaux sont en alerte. En période hivernale, le froid accompagné d'épisodes neigeux plus ou moins intenses peut rapidement dégrader les conditions de circulation.

La commune a donc mis en place un service de viabilité hivernale destiné à lutter contre l'accumulation de neige et la formation de verglas sur les routes communales.

En cas de mauvais temps, les agents concernés interviennent dès 4h du matin et jusqu'à 22h pour maintenir les routes praticables. Deux véhicules sont alors utilisés pour dégager les axes prioritaires ainsi que les voies très étroites des bourgs de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud.

Au fil de la journée, les 55 kilomètres de voirie sont progressivement déneigés et salés. La tournée des engins varie également en fonction des changements de température et de l'intensité des chutes de neige.

Le suivi des bulletins météorologiques, la surveillance accrue du réseau et l'investissement du personnel des services techniques permettent de passer au mieux cette période.

A titre indicatif, 667 heures supplémentaires ont été effectuées par les employés municipaux pour la saison hivernale 2009/2010 et 190 tonnes de sel ont été réparties.

Très agréable pour les amateurs de ski, la neige peut rapidement devenir une source d'ennuis pour les citoyens.

Quelques rappels sont donc nécessaires pour maîtriser les caprices des éléments :

- **le sel entreposé dans les 53 bacs à proximité** des voies en pente est **réservé à l'usage du domaine public et non privé** ;
- **les trottoirs doivent être déneigés** par les riverains et les voies doivent être également dégagées des véhicules pour faciliter le passage des engins de déneigement.

Cependant, l'utilisation massive de sel lors de ces opérations n'est pas sans conséquence. En effet, celui-ci accélère la dégradation des chaussées et favorise la corrosion des véhicules.

Au niveau environnemental, le sel provoque d'importants dysfonctionnements dans le métabolisme des végétaux.



Pour minimiser ces différents aspects, les engins de déneigement sont équipés d'appareils permettant de régler au mieux le grammage de produit dispersé.

L'utilisation de sel n'est d'ailleurs pas systématique. Peu efficace sur les routes à faible trafic, il devient totalement inactif lorsque les températures descendent en dessous de -6° .

Dans ce cas, l'emploi de pouzzolane sera privilégié. Cette roche naturelle est un excellent antidérapant sur les chaussées verglacées et son impact sur l'environnement est nul.

Par cette action, la municipalité poursuit ses efforts en matière de développement durable et ce en limitant la pollution des sols.

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

✚ Projet de logements intergénérationnels

La notion de *gestion dite participative* paraît plus importante que le projet de logements intergénérationnels, à en croire l'article de La Montagne du 3 février 2011 qui invite les habitants à participer activement. Qu'en est-il exactement ?

Logements intergénérationnels ou logements sociaux et travail d'intérêt général ?

Doit-on signer une charte pour « vivre ensemble » ? Vaste débat de notre société qui ne peut se restreindre à un immeuble donné, même si cet espace présente toutes les qualités environnementales.

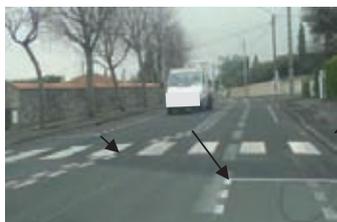
Nous ne doutons pas que des critères de sélection doivent conditionner l'attribution des logements sociaux. Mais est-il normal de subordonner l'octroi d'un espace de vie privée à une contrepartie sous forme de services non rémunérés et non quantifiés ?

Lors de la réunion publique, quelle ne fût pas notre surprise d'entendre que chaque détail d'architecture est important, par exemple : la grandeur du paillason dans l'entrée.

Quel peut être le rôle des personnes dans les groupes de travail quand chacun sait que tout est bouclé. Personne n'est dupe !

Nous aurions préféré une politique sociale qui aurait dressé l'inventaire des vrais besoins sociaux, dès le début du mandat plutôt qu'une expérience peut-être intéressante mais hasardeuse. De même que le personnel récemment engagé le soit plutôt au service du social qu'à la communication par exemple.

✚ Signalisation et marquages au sol



Aucun bon sens

Très problématique circulation sur le Bd très passant du Chauffour : les chicanes rendent les

croisements difficiles voire impossibles à un certain niveau. De plus les anciens tracés encore très apparents ajoutent de la confusion.

Avec l'arrivée du printemps, les balises fleurissent dans la commune et vont vite se faner. Les plus récentes : avenue Gergovia, la Prugne. Quel intérêt ?



✚ Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

D'autres, plus ou moins justifiés suivront au gré des projets concoctés par l'équipe municipale. Lors du dernier conseil municipal, nous avons relevé de nombreuses anomalies et erreurs dont certaines sont importantes. **Nous nous sommes exprimés CONTRE cette modification.**

Quelques exemples : erreur dans le nouveau nombre de pans des toitures désormais limité à 1 ou 2, erreur de numérotation de parcelle, erreur dans la modification des hauteurs de bâtiments dans le centre bourg, erreur dans le pourcentage accordé dans les toitures terrasse et/ou végétalisées.

✚ Fiction ? Non, la réalité du site Internet de la mairie !

Le Label, la Belle et ses "@@@"

Romagnat labellisée Ville Internet @@@ 2011

On avait promis de la réveiller. Et bien voilà, ça commence plutôt bien avec 2011.

On nous avait bien appris qu'il suffisait de l'embrasser sur la bouche pour la faire sortir de sa torpeur mais quand même, on se disait que ça ne devait pas marcher à tous les coups.

Et pourtant, elle l'a fait.

La Belle a craqué pour aller voir d'un peu plus près si elle ne pourrait pas se laisser conter fleurette par un Rom@NTIC's.

Alors à la remise des Labels Ville Internet 2011, et ça en a bluffé plus d'un, la Belle Romagnat s'est parée de ses « @@@ » pour sa première apparition dans le paysage numérique.

Embrassée, cajolée, séduite, ravie ou trompée ?

C'est l'information que l'équipe municipale gardait pour la bonne bouche ! La belle endormie risque de se retrouver sur la paille !

Notre permanence : chaque jeudi de 18h00 à 19h00 à la mairie (traverser le parc, à gauche sous le porche)

Notre blog : agirensemblepourromagnat.over-blog.com

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-Hélène **DAUPLAT**, Laurent **BRUNMUROL**

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

Romagnat, commune solidaire

A l'heure où le gouvernement révisé à la baisse plusieurs aides sociales pour les plus défavorisés (dernièrement l'accès aux soins pour les étrangers par exemple), il est utile de rappeler que la solidarité reste pour nous, femmes et hommes de gauche, une valeur essentielle. Comment l'avons-nous déclinée au sein de notre commune de Romagnat ?

Les premières mesures sociales prises ont consisté à **faciliter les déplacements des personnes les plus défavorisées** pour les aider soit à aller trouver du travail, soit pour rompre leur isolement, soit pour rendre leur handicap plus supportable. Ces actions ont été peu visibles pour la majorité des Romagnatois mais ont été très appréciées des personnes qui ont pu en bénéficier. Elles se sont traduites par deux mesures :

- **l'élargissement des aides au transport** en commun pour les personnes âgées, handicapées ou en recherche d'emploi, qu'elles soient ou non allocataires ;
- la mise en place d'une **aide financière de 500 € pour l'obtention du permis de conduire** à destination des jeunes âgés de 18 à 25 ans et de tous les bénéficiaires du RSA (attribuée à l'obtention du code, sous condition de ressources et d'engagement d'effectuer 24 h de travaux d'utilité publique, soit 3 jours de travail). Cette aide s'accompagne d'une formation aux gestes de premiers secours.

Par ailleurs, en partenariat avec Pôle-Emploi, un Service Emploi ainsi qu'une permanence de la Mission Locale aident à la recherche d'un travail.

La délivrance de bons alimentaires s'est hélas largement développée sur notre commune, suivant en cela la tendance nationale. Face à ce constant accroissement de la demande, la municipalité a fait le choix de la solidarité. Le budget alloué à l'aide alimentaire a constamment progressé pour répondre au mieux aux besoins des romagnatois les plus nécessiteux.

Parallèlement, l'équipe municipale réfléchit à une nouvelle modulation des tarifs de restauration scolaire pour réduire les impayés de cantine qui ont vu leur nombre croître de manière très significative.

Dans le cadre de la solidarité intercommunale, des **logements temporaires d'accueil** sont aménagés (un, terminé, dans un bâtiment annexe de la mairie, un dans le bourg sera prêt d'ici l'été). Ils peuvent héberger des personnes du département vivant

une situation d'urgence pour une durée limitée. Ces personnes bénéficient d'un suivi social pour leur permettre de se réinsérer dans la société.

Rompre l'isolement des personnes âgées, les aider dans leur vie quotidienne font partie aussi des préoccupations de l'équipe municipale. La distribution des colis de Noël à domicile ainsi que les visites de quartier permettent de mieux connaître les personnes âgées en difficulté. De même, les thés dansants organisés par la municipalité plusieurs fois dans l'année les dimanches après-midi participent à créer du lien entre nos anciens. Grâce aux bénévoles, l'aide aux courses ainsi que le service de transport pour amener les personnes âgées deux fois par semaine pour participer aux activités du C.C.A.S. se sont améliorés.

Pour les personnes âgées souffrant de syndromes de désorientation, des après-midi récréatifs animés par des bénévoles formés et encadrés par deux professionnelles de l'EHPAD sont organisés. Un projet CANTOU (Centre d'Animation Naturelle Tirés d'Occupations Utiles) verra prochainement le jour pour mieux accueillir des personnes âgées désorientées valides. La construction de **logements intergénérationnels** et pour familles d'accueil sur le site de l'ancienne école privée variera les possibilités d'hébergements.

La petite enfance a bénéficié d'une amélioration des services rendus. Les crèches d'accueil de la crèche et de la halte-garderie ont été étendus aux vacances d'hiver et de printemps. Début novembre, le FLEP de Romagnat a accueilli le Forum sur la parentalité organisé en partenariat avec les communes d'Aubière et Beaumont. Ce Forum s'est centré sur la Petite Enfance et l'Adolescence.

Choisir la solidarité envers les habitants les plus fragilisés de la commune fait partie de notre responsabilité d'élus de gauche. Cette solidarité sera d'autant plus forte et efficace que les habitants eux-mêmes de la commune y participeront chacun à leurs échelles : en donnant leurs temps aux côtés des services municipaux, des services sociaux de la région et du département, ou du monde associatif.

Plus simplement en accordant de l'attention à ses voisins les plus fragilisés. C'est ainsi qu'une commune peut affronter, soudée, ces temps de crise.

Rémy SERPOLAY

« Tout numérique »



Romagnat, EN ROUTE POUR LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE



Après le passage au tout numérique de Canal + le 2 juin 2010, la diffusion de la télévision deviendra entièrement numérique en Auvergne à partir du 10 mai 2011.

Plus que quelques mois avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêts ?

Avant le 10 mai 2011, tous les foyers de la région Auvergne devront avoir adapté leur installation TV à la réception numérique. A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception numérique n'auront plus la télévision ! Les autres recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour recevoir la télévision numérique, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent :

TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

Pour Frédéric Aguiléra, délégué régional de France Télé Numérique, l'organisme public en charge de l'information sur ce passage en Auvergne : « *Le message est simple : renseignez-vous avant d'agir* ». France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « Tous Au Numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles pour recueillir toutes les informations nécessaires sur la télévision numérique, les équipements, les aides, etc.

Une visite d'informations est prévue le Jeudi 28 avril à partir de 9h dans la cour de la mairie, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

* **0 970 818 818** : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h



Déchetterie communautaire de Romagnat

Située rue des Trois villes, la déchetterie est ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 9h à 19h (fermeture entre 12h30 et 13h30 du lundi au vendredi).

Il est possible d'y déposer les objets encombrants, les gros cartons, les gravats, les batteries, les pneus, les huiles de vidange, les ferrailles, les déchets verts ainsi que les textiles.

Depuis le 28 octobre 2002, la déchetterie de Romagnat accepte également les déchets toxiques : peintures, solvants, colles, cires, hydrocarbures, produits chlorés, acides, bases, produits phytosanitaires, bombes aérosols, radiographies, tubes néons et tout produit contenant des substances toxiques ou dangereuses.

Un badge vous est remis sur présentation d'une pièce justificative de domicile à votre premier passage. 50 apports gratuits par an.

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits, même aux abords de la déchetterie.

Heureusement, les personnes avaient pris soin de laisser leurs noms sur les cartons déposés devant les portes afin que nous puissions leur rappeler quelques règles de civisme...



Rénovation de la rue de Strasbourg

Le chantier de rénovation de la rue de Strasbourg, dans le bourg de Romagnat, est aujourd'hui achevé. Il aura duré plus de 4 mois, puisque le premier coup de pelle a été donné le 22 septembre 2010.

C'était un chantier délicat, du fait de la longueur de la rue (153 mètres de collecteur d'assainissement, 767 m² de surface de voirie), du caractère exigu et tortueux de cet axe, de la proximité de bâti ancien.



Les travaux ont consisté successivement en la reprise totale de l'assainissement, dont l'ancienne canalisation maçonnée avait été jugée vétuste suite à l'inspection caméra préalable, le remplacement des canalisations de desserte d'eau potable, sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM, le complément de dissimulation des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécommunication) incluant le rajout d'un point lumineux sur l'impasse reliant la rue Giraudet, avec la participation du SIEG.

Enfin, l'entreprise de Travaux Publics a pu se consacrer à la réfection complète de la voirie, la dotant d'une structure en matériaux neufs, d'un caniveau central plus esthétique dans un contexte ancien et d'une couche de roulement en enrobés. Les services techniques ont pour leur part réalisé un entourage de bande d'espaces verts en pavés maçonnés sur la placette et un muret de soutènement en pierre agrémenté d'un garde corps métal, tout en haut de la rue.

Au final, l'opération aura coûté à la Commune quelque 75 000 € TTC en voirie, 57 000 € TTC en assainissement, et 6 000 € TTC en dissimulation de réseaux secs et éclairage public. Espérons que le résultat de ces investissements satisfera les riverains, que l'on peut remercier pour leur patience et leur compréhension.

Nouveau parking pour le Centre Social du C.C.A.S.

Les travaux du parking situé allée A. GUINARD (derrière le centre social) sont terminés. Il est donc opérationnel dès à présent. Le traçage des places de stationnement,

l'éclairage et les plantations s'effectueront dans les jours à venir. Quelques trottoirs restent à faire et seront réalisés avec un enrobé différent.



Projet intergénérationnel

Les étapes participatives d'un projet intergénérationnel

- janvier 2011 : Distribution d'un « Romagnat en bref » explicitant le projet et la démarche participative qui lui sera associée.
- le 26 janvier 2011 : Réunion publique d'information et concertation sur le projet intergénérationnel avec la participation du bailleur social « OPHIS » en charge du projet architectural.
- mi-février 2011 : Choix des trois équipes d'architectes admises à concourir.
- les 18 février, 16 mars et 14 avril 2011 : Réunions des groupes de travail composés de Romagnatois, élus et représentants des institutions chargés de faire des propositions sur les sujets suivants :
 - « Rédaction de la charte des locataires et du cahier des charges de l'accueil des résidents dépendants » ;
 - « Animation et participation de ce lieu à la vie de la commune » ;
 - « Intégration de cet ensemble dans le quartier (plan de circulation) » ;
 - « Quelle destination pour le rez-de-chaussée de la salle de Tocqueville ? ».
- avril 2011 : Choix de l'architecte, lauréat du concours, remise des travaux des groupes qui ont participé à la réflexion sur le fonctionnement possible de cette réalisation.
- août 2011 : Dépôt de permis de construire.
- octobre 2011 : Dépôt du dossier de financement des logements sociaux.
- 1^{er} trimestre 2012 : Lancement des travaux pour une durée de 18 à 20 mois.
- de juin à septembre 2013 : Livraison des ouvrages.



Aménagements de circulation routière



Des travaux d'aménagement de circulation routière ont été réalisés à la demande de la T2C afin de faciliter le passage des transports en commun au niveau de la place François Mitterrand. Ces travaux provisoires seront réétudiés lors de l'aménagement du coeur de ville.



Rentrée scolaire 2011/2012

► Inscriptions :

Elles sont faites par les Directrices et Directeurs des écoles aux dates qu'ils ont choisies ou sur rendez-vous.

Se présenter muni :

- du certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment par l'enfant ;
- du livret de famille ;
- du carnet de santé de l'enfant (vaccinations) ;
- d'une dérogation si tel est le cas.

Pour une première inscription en Maternelle :

Un certificat du Médecin de famille attestant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire.

Tous les élèves rentreront le lundi 5 septembre.

Logement temporaire

Un investissement dans l'hébergement solidaire



La municipalité a entièrement fait rénover, meubler et équiper par les agents des services techniques, un appartement d'environ 85 m², proche de la mairie et des services publics (Poste, écoles, T2C) pour le proposer à des personnes en rupture de logement conventionnel.

Elle va donc pouvoir offrir à une ou deux familles la possibilité de disposer, de manière temporaire, d'un toit, le temps d'initier une démarche d'insertion en relation avec les intervenants sociaux et l'association « Habitat et Humanisme » qui œuvre dans le domaine de la location, de la sous-location et de la réhabilitation de logements.

L'appartement pourra être scindé en deux parties

ou être modulé en fonction des familles à loger. Le montant du loyer sera basé sur le montant de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ; les locataires auront à assumer le coût net des charges locatives ; l'association quant à elle, s'engage à choisir les bénéficiaires en fonction des demandes et des critères sociaux et à les accompagner dans les démarches de réinsertion.

La municipalité s'est donc rapprochée d'une association spécialisée dans ce type d'action.

Une convention entre la Mairie et « Habitat et Humanisme », viendra préciser les contours de ce partenariat. Ce modèle de coopération est aussi ouvert aux particuliers attirés par les principes et les valeurs de l'hébergement solidaire.

Parcours du cœur

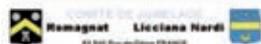
Pour la 3^{ème} année consécutive, la ville de Romagnat participera aux Parcours du Cœur le **dimanche 3 avril 2011**. Cette manifestation nationale, initiée par la Fédération Française de Cardiologie, a pour objectif de sensibiliser tous les Français aux bienfaits de l'activité physique en matière de prévention des maladies cardiovasculaires.

Différentes animations seront alors programmées tout au long de la journée. Plusieurs circuits de marche, course à pied et V.T.T seront mis en place pour favoriser la pratique d'activités physiques. Un stand d'information et de dépistage (prise de tension artérielle, mesure du cholestérol, de la glycémie...) sera installé dans la salle du Conseil de la Mairie. Enfin, les sapeurs-pompiers sensibiliseront les visiteurs aux gestes qui sauvent et à l'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E). Un programme détaillé vous sera communiqué prochainement pour participer à cette journée.



Comité de jumelage

Des liens sportifs et culturels renforcés



Dans le cadre du jumelage entre Romagnat et Licciana Nardi, cinq sportifs aguerris, Cyril Verissimo, Jean-Pierre Dagraca, Jean-Christophe Delorme, Hervé Tixier et Bruno Lachave ont décidé de se rendre à Licciana Nardi en

vélo pendant le week-end de l'Ascension.

Au delà de « l'exploit » sportif, 800 km pour 11 650 m de dénivelé positif, ce projet a pour but de renforcer les liens amicaux qui lient les deux communes et de développer un partenariat sportif, culturel et pédagogique.

Il est aussi, sans aucun doute, inutile de préciser qu'ils reviendront avec des souvenirs plein la tête à vous faire partager dans le prochain bulletin municipal de juin.

Vous pourrez suivre cette aventure sur le site internet, avec à la clé, un reportage journalier et des vidéos.

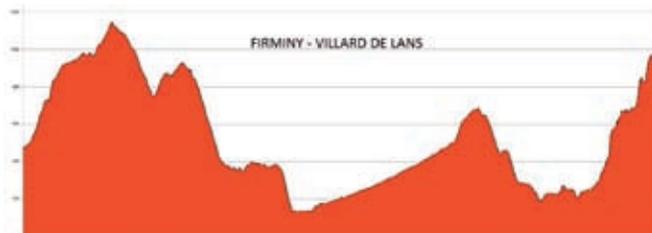
Ils seront accompagnés de deux personnes chargées de la logistique, Andrée HUGOND, membre du comité du jumelage et Tony NEVES, représentant de la commune.



Le départ est fixé le **mardi 31 mai à 14H** de la cour de la mairie, pour une étape de 116 km et 1 877 m de dénivelé positif jusqu'à Usson en Forez.



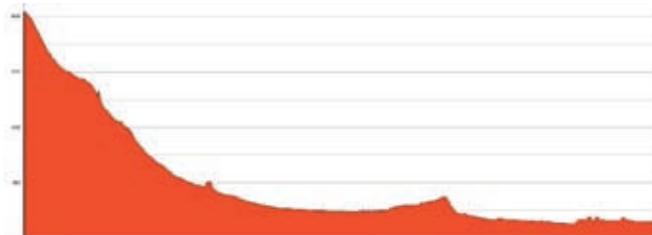
Le mercredi, l'étape partira de Firminy en direction de Villard de Lans, pour 173 km et 2 754 m de dénivelé positif.



Le jeudi, l'étape du jour s'élancera de Pont-de-Claix jusqu'à Sestrières, pour 140 km et 3 753 m de dénivelé positif. Les connaisseurs apprécieront. Cette étape sera sans aucun doute la plus dure avec la vallée de l'Oisans, la montée du Lautaret par La Grave, le col du Montgenèvre, puis bascule en Italie, et enfin la montée sur Sestrières.



Le vendredi, départ de Sestrières en direction de Nizza Montferrato, pour 170 km et 546 m de dénivelé positif. Les coureurs du Tour de France appelleraient ça « étape de transition ».



Enfin le samedi, la dernière étape longue de 210 km les mènera jusqu'à Licciana Nardi, point final de leur périple.



N'hésitez pas à venir les encourager au départ, qui se fera de la cour de la mairie le mardi 31 mai à 14h.

Galette des rois

C'est en présence de François Farret, Maire de Romagnat, et de François Ritrovato, adjoint à la culture, que le vendredi 21 janvier 2011, Alain JAMMES, président du Comité de Jumelage, a réuni les adhérents pour partager la galette des rois. C'est aussi l'occasion de découvrir les futures manifestations prévues pour 2011.



Après avoir fait part des vœux de Guliana GIANNINI, ex présidente du Comité de Jumelage, de Monsieur le Maire Albino FONTANA pour Licciana Nardi, et de Lubor GUNIS, Directeur Général des services de la Mairie de BYTČA, un point est fait sur le dernier compte rendu du conseil d'administration au cours duquel le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

L'année 2011 a débuté le 15 janvier par l'AG du Comité Départemental à Gerzat. Divers sujets ont été abordés : les cotisations, les statuts, la journée formation à Nohanent ainsi que le prochain CA à Messeix et le rassemblement international des villes jumelles qui aura lieu à Clermont-Ferrand le 09 mai 2013.

A Licciana Nardi, Lorenzo ANTONIOTTI est nommé Président du Comité de Jumelage en remplacement de Guliana GIANNINI. Ce jeune (35 ans environ) travaille dans un centre de jeunesse et c'est dans ce cadre, qu'il a rencontré les jeunes musiciens du FLEP lors de leur séjour en Italie. Il devrait rapidement se rapprocher des responsables romagnatois pour préparer le déplacement de la Fête de la Rue les 25 et 26 juin 2011.

Concernant la ville de Bytča, une invitation de la Pastourelle pour une rencontre internationale des groupes folkloriques est toujours d'actualité mais des problèmes d'intendance subsistent. Un point sera fait entre Sébastien MORANGE et Alain JAMMES pour trouver une solution.

Dans les prochaines semaines, un nouveau site Web sera mis en place, plus convivial, plus fonctionnel donc plus performant.

Le projet de la visite du Parlement Européen à Bruxelles, fin septembre, début octobre et, si possible, pour une séance plénière, semble satisfaire les membres du CJ. Des informations plus précises seront données prochainement.

F. Ritrovato, Adjoint à la Culture, en relation avec l'Association Etudes et Chantiers, étudie la possibilité d'un projet municipal proposant à cinq jeunes de Licciana et cinq jeunes de Bytča un chantier International d'insertion. Il s'agit pour ces bénévoles d'acquérir une expérience professionnelle et de découvrir une autre culture.

Avant la dégustation de la traditionnelle galette, un rappel pour le paiement de la cotisation annuelle a été fait aux retardataires afin de régulariser au plus vite leur situation.

Reines, rois et leurs « sujets » se verront informés de l'avancée de ces différents projets lors d'une prochaine réunion.

Fête de la rue

L'association « Fête de la Rue » vous invite dès à présent à prendre connaissance des dates de ses prochaines manifestations :

- **16 avril 2011** : vide grenier brocante, avenue de la République ;
- **26 juin 2011** : repas « Fête de la Rue », rue Maréchal Foch ;
- **10 septembre 2011** : vide grenier brocante, avenue de la République.



L'ASR Athlétisme toujours en progression



Le club a désormais dépassé les 180 licenciés (dont plus de 40 pour l'activité Marche Nordique) mais la bonne santé du club se manifeste aussi par les résultats obtenus.

Sur les trails, courses de plus en plus prisées, le spécialiste maison reste Bruno Alvy. Preuve en est par exemple sa belle 12^e place à l'Hivernale du Sancy (900 participants).

Mais l'épreuve phare de la saison hivernale est traditionnellement le championnat d'Auvergne de cross qui a eu lieu le 30 janvier.

La veille avait eu lieu la soirée-dansante galette réunissant plus de 150 personnes.



La convivialité qui y régnait a sans doute contribué aux bons résultats obtenus sur le Stade des Gravanches, où l'ASM dans le cadre de son centenaire, organisait ces championnats qui furent d'un niveau très relevé avec la participation de plusieurs internationaux.

L'AS Romagnat avait 18 coureurs inscrits ; tous ont obtenu leur qualification pour les 1/2 finales du championnat de France de la spécialité. Du jamais vu à Romagnat !

Sur le cross court hommes les trois Romagnatois engagés réussissent un beau tir groupé : Jérémy Talvas (14^e), Jérémy Cometa (15^e) et Arnaud Basset (17^e).

Les vétérans terminent à une très bonne troisième place par équipe grâce à José de Magalhaes (11^e), Bruno Roche (21^e), Pascal de Magalhaes (24^e), etc.



Les seniors, avec le Champion de France SNCF Cyril Merle (7^e), Pierre Seguin (19^e), etc. finissent à la quatrième place (deuxième club du Puy-de-Dôme derrière Clermont-Athlé), tout comme les féminines avec Barbara Vivier (7^e et vice-championne d'Auvergne vétérans), Emmanuelle Leclercq (11^e), Aurélie Compte (22^e), etc.



Les courses hors stade du printemps, parmi lesquelles la Romagnatoise (24 avril) qui se prépare activement, s'annoncent passionnantes !

2^e Soirée portugaise



A l'initiative de l'association Foot Loisirs Romagnat et pour la 2^e année consécutive, aura lieu **le 16 avril à partir de 19h salle André Raynoird** une soirée portugaise autour d'un repas dansant.

La programmation de cette soirée permettra à tous les participants de profiter de la culture portugaise qui sera mise en avant avec sa musique et ses danses populaires.

Coté culinaire le plat favori des lusitaniens « o bacalhao » vous sera servi (entrée + morue + dessert).

Le groupe Philippe Martin, Léonel Costa et leurs danseuses vous proposeront tout au long de la soirée une musique traditionnelle portugaise ainsi qu'un large répertoire varié.

Au programme : ambiance, festivité, diversité...

N'attendez pas inscrivez vous dès maintenant auprès de José :

✉ jose.de-freitas@orange.fr ou

☎ : 06 89 86 95 68

Menu

Entrée

Rissolle de bœuf et acras de morue accompagnés de salade de feijao frade au poulpe

Plat

Bacalhao recheado

Dessert

Pastelo de nata à la cannelle et brochette de fruits frais

prix : 22 €

(soirée privée uniquement sur inscriptions)

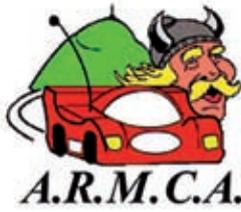
Le président Antonio De Freitas vous rappelle que l'association Foot Loisirs Romagnat a pour objectif la pratique du football en plein air et en salle. En partenariat avec d'autres associations, les membres pratiquent d'autres sports sans but de compétition ni de formation, ils contribuent également à diverses manifestations organisées sur la commune.

Pour tout renseignement merci de contacter le président au 06 62 33 34 90.





En route vers un championnat d'Europe ?



infrastructures pour organiser d'ici les années à venir un championnat d'Europe et pourquoi pas un championnat du Monde comme en 1999 et pour cela il peut compter sur la motivation de ses adhérents et bénévoles pour y arriver.

A noter que pour cette année, un nouveau bureau vient d'être élu pour représenter les membres du club. Grâce à la motivation de notre nouveau jeune président, Arnaud Laurentin se lance le défi de rénover les

La météo clémente nous a accompagnés tout le week-end, les pilotes ont pu nous offrir un très beau spectacle durant les remontées et finales. A noter la très bonne participation des pilotes de notre club, à savoir :

- Coupe de France F1 : Laurent VEDRINE en ressort vice-champion.
 - Coupe des Quadras Tourisme : Christophe PADOVANI ressort vainqueur également.
 - Coupe des Ligues Tourisme : Daniel ESTER quant à lui signe une 2^e place.
- De ce fait, notre Club a remporté La COUPE FÉDÉRALE DES INTER-CLUBS 2010.



Bravo à eux !!!



Election du Président et composition du Bureau:

Président :	Arnaud LAURENTIN
Vice-président :	Jean-Louis MOLAT
Vice-président :	Ali ZATLA
Trésorière :	Liliane DEBISE
Trésorier adjoint :	David TAISNE
Secrétaire :	Hervé AMBLARD
Secrétaire adjoint :	Anne Sylvie PERIGOT
Responsable de la communication :	Arnaud LAURENTIN
Responsable infrastructures :	Alban APPRIOU
Responsable infrastructures adjoint :	Robert PERIGOT
Responsable travaux électricité :	Daniel ESTER
Responsable des achats :	Claude DUTHUEL
Responsable mini Z :	Bernard VEDRINE
Responsable Comptage :	Jean-Claude CHARPENTIER

Responsables des différentes catégories :

1/5 thermique :	Christophe PADOVANI
1/8 thermique et 1/10 thermique :	Adrian ROBICHE

Bilan général de nos organisations 2010 :

Championnats régionaux : Un Championnat dans chaque catégorie, grands succès des pilotes du club et de l'organisation.

Début septembre : 80 pilotes se sont retrouvés pour la Coupe des ligues 1/5 Tourisme, la Coupe Fédérale des Quadras et des Clubs ainsi que la Coupe de France F1.

Résultats saison 2010

1/5 piste

- Champion de ligue 1/5 promotion : Hervé AMBLARD.
- Champion de ligue 1/5 tourisme : Christophe PADOVANI.
- Vice-champion de ligue 1/5 Tourisme : Robert PERIGOT.
- Champion de France F1 : Christophe PADOVANI.
- Champion de France 1/5 Tourisme National : Robert PERIGOT.

1/8 piste

Au niveau régional on note une bonne tenue de nos pilotes avec également plusieurs podiums à leurs actifs au final.

- Champion de Ligue 1/8 classique : Denis SALLE.
- Champion de Ligue 1/8 promotion : Adrian ROBICHE.
- Coupe de France 1/8 : 2^e Sébastien ZALTA, 3^e Laurent ZATLA.

En 1/8 4x4 Elite, notre club est classé la 2^e meilleure équipe des clubs en Championnat de France.

Calendrier 2011:

- courses de ligue : 3 avril et 19 juin ;
- championnat de France 1/8 le 10 et 11 septembre.

A noter la participation de nos « champions » aux :

- championnat d'Europe qui aura lieu en Allemagne du 17 au 23 juillet ;
- championnat du monde à Brest du 22 au 28 août.

« Nous sommes très motivés... Et nous avons besoin de l'aide de vous tous, ainsi que de la municipalité de Romagnat »



Comité Sourire Espoir Patience



COMITE SOURIRE ESPOIR PATIENCE :

**comité ouvert aux personnes atteintes d'une Sclérose En Plaques
Seriez-vous, chers ROMAGNATOIS**

CHICHE !

De venir :

le mercredi 25 mai 2011 de 15h à 20h

à la salle d'exposition, dans la cour de la mairie,

participer à la

3^e JOURNEE MONDIALE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES !

et faire un don de 1 euro par famille

L'argent récolté sera, bien sûr, envoyé à la

FONDATION ARSEP (fondation d'aide à la recherche sur la sclérose en plaques)

Nous vous en remercions d'avance !



Gymnastique Rythmique : Romagnat gym au championnat de France



Le week-end des 22 et 23 janvier 2011 avaient lieu les championnats de France individuels de Gymnastique Rythmique à Thionville.

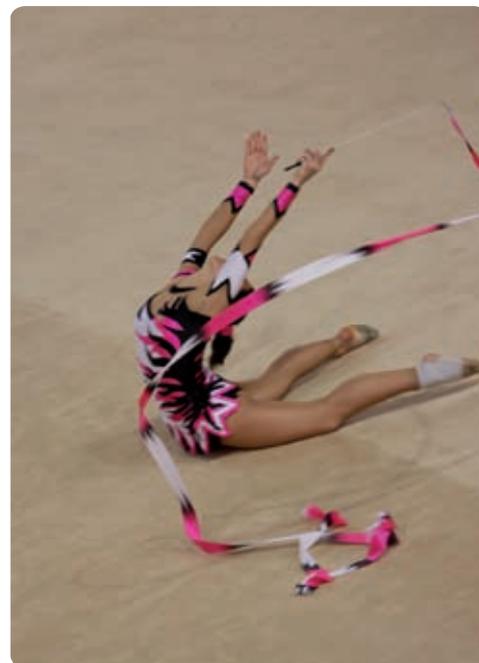
Clotilde Guinot, Gymnaste Fédérale Junior de Romagnat gym, s'était sélectionnée après une belle 3^e place en demi-finale à Marsannay.

A Thionville, sa catégorie regroupait les 40 meilleures gymnastes de l'hexagone : il fallait se transcender ! Après un bon passage au ruban et quelques fautes à la corde, Clotilde termine 31^e.

Félicitation à Clotilde et à ses entraîneurs et juges : Blandine Carsac et Delphine Peixoto.

Résultat de sa saison sportive : Clotilde est championne départementale et régionale.

Le club entame maintenant la 2^e partie de saison avec les ensembles : la première compétition a eu lieu le 20 février à Gannat.



L'atelier des p'tits écoliers



Durant les vacances de Noël, l'association « l'atelier des p'tits écoliers » a organisé deux après-midi d'ateliers créatifs sur le thème de Noël.

Les enfants ont découvert qu'avec un peu d'imagination, recycler peut être amusant surtout quand on invente et qu'on crée des objets et décorations ou quand on en profite pour apprendre à customiser au lieu de jeter.

Ils apprennent aussi que la nature regorge de petits trésors avec lesquels ils peuvent exprimer tout leur potentiel créatif.

Des ateliers créatifs sont régulièrement proposés aux enfants pendant les vacances scolaires.

Foyer Rural d'Opme



Les enfants d'Opme ont eu le plaisir de fêter Noël en compagnie de la sorcière Bergamote lors d'une de ses représentations le dimanche 12 décembre à la Maison pour tous.



Vers un 130^e anniversaire



L'Eveil profite de cette page pour vous informer de ses activités et faire appel à votre mémoire (et vos archives) dans le cadre de la préparation de son 130^e anniversaire en 2013.



ACTIVITÉS

La banda « *Les Buffadoux* » a participé aux Carnavals du Foyer rural d'Opme et du FLEP de Romagnat les samedis 12 et 19 mars. Ce mois de mars a été également très chargé pour le « *Rock'magnat Big-band* » qui a multiplié les répétitions pour préparer le concert de gala du **samedi 26 mars** dans l'Yonne.

La Batterie-fanfare prend le relais à partir d'avril avec la participation à la fête d'Aubière (**17 avril**), les Cérémonies officielles du Souvenir (**dimanche 24 avril**) et de l'Armistice (**dimanche 8 mai**).

Samedi 14 mai : Concert de Printemps de l'Ecole de musique au Complexe polyvalent – salle André-Raynoird à partir de 14 h avec les classes de formation instrumentale (percussion, saxophone, flûte, clarinette, trompette, tuba, trombone et cor), l'orchestre-école dans un répertoire renouvelé et la participation du Big band en 2^e partie.

Le mois de juin, traditionnellement consacré à l'organisation des examens individuels de la Confédération Musicale de France (ou l'Eveil devrait présenter environ 40 élèves), sera particulièrement chargé pour les orchestres :

- rencontres nationales de batterie-fanfare à Graulhet (81) **les 4 et 5 juin** ;
- fêtes de Courpière le **dimanche 12 juin** ;
- fête de la musique à Romagnat le **mardi 21 juin** ;
- festival/concert à Juliéna (69) **les 25 et 26 juin** ;
- festivités du **13 et 14 juillet** à Romagnat.

ANNIVERSAIRE

En 2013, « L'Harmonie de Romagnat – Echo de Montrognon » ; ancêtre de l'actuel *Eveil Romagnatois*, aura 130 ans. Les statuts de l'Eveil « Harmonie-Fanfare » auront quant à eux 50 ans cette même année.

De ce double anniversaire est née l'idée, au sein du Conseil d'administration de l'association, de réaliser un ouvrage retraçant 130 années de musique à Romagnat.

Nous nous adressons donc aux familles romagnatoises pour nous fournir de la matière sur ce passé parfois lointain (textes, photos, coupures de presse, programmes... scannés et rendus - bien évidemment) afin de nous aider à réaliser ce projet fédérateur et de mémoire collective.

Pour plus de précisions sur nos activités et notre fonctionnement (coordonnées, planning, ...), vous pouvez consulter notre site internet :

<http://eveil.romagnatois.free.fr>.



Le Président, Patrick Lihard, le Chef de musique, Cédric Manenc, le responsable de l'Ecole de musique Christian Ledieu et tous les membres de l'Eveil espèrent vous rencontrer nombreux pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.

☎ **04 73 62 08 87**

✉ eveil.romagnatois@free.fr

🌐 <http://eveil.romagnatois.free.fr>

La Pastourelle d'Auvergne



La fidélité et l'engagement récompensés à La Pastourelle

Vendredi 28 janvier, la Pastourelle d'Auvergne a mis à l'honneur cinq de ses membres actifs.

Comme chaque année, certains danseurs et musiciens se sont vus remettre une médaille de la Fédération Amicale Folklorique Nationale venant récompenser leur engagement pour le folklore.

Cette année, c'est en présence de Mme Mioche, conseillère générale, ainsi que des représentants des autres groupes folkloriques amis, que la cérémonie a eu lieu.

La médaille de bronze, marquant six ans au moins de présence au groupe, a été remise à Laetitia Roche et Jean-Luc Achard.

Sébastien Morange a quant à lui reçu la médaille d'or pour 18 ans d'engagement au sein du groupe.

Enfin, Sylvie Fargeix et Guy Habonnel ont reçu une médaille d'Honneur pour 25 ans au moins de folklore à La Pastourelle.

La soirée s'est terminée en musique et dans la bonne humeur autour de la traditionnelle galette des rois.



La Pastourelle à l'heure du bilan annuel

Dimanche 30 janvier, La Pastourelle d'Auvergne a tenu son assemblée générale en présence de François Ritrovato, adjoint au maire de Romagnat.

Ce fut donc l'occasion pour le président de dresser le bilan de l'année écoulée, mais aussi de présenter les nombreux projets pour 2011.

Au tableau de l'année 2010 figurait bien évidemment en première place le voyage du groupe en Hongrie, ainsi que le Bal du Printemps et le traditionnel Aligot Géant.

2011 s'annonce également riche en événements car cette année La Pastourelle fête ses 30 ans d'existence.

La manifestation majeure sera la 4^e édition du festival **Romagnat en Folklore**, les 8, 9 et 10 juillet 2011, avec au programme : conférences, repas-spectacle, gala gratuit, stages de danses et animations diverses en partenariat avec la municipalité et le Comité des Fêtes.

Cette année, le festival recevra le Portugal, avec le groupe de Vila Praia de Âncora, la Pologne, le Berry, le Dauphiné et peut-être la Slovaquie.

A l'issue des travaux, François Ritrovato a félicité le président pour l'organisation de l'assemblée générale ainsi que la trésorière pour la gestion

impeccable des comptes.

L'après-midi a été consacré au visionnage du film et des photos du voyage en Hongrie.

La Pastourelle d'Auvergne serait heureuse d'accueillir toutes les personnes désireuses d'apprendre les danses folkloriques auvergnates ainsi que les musiciens traditionnels (vielles, cabrettes, accordéons chromatiques et diatoniques, violons).

LA PASTOURELLE D'Auvergne RECHERCHE HÉBERGEMENT

Le groupe recherche des personnes qui souhaiteraient héberger des festivaliers français ou étrangers pour le

**4^e Festival Folklorique
international**

des 8, 9 et 10 juillet 2011

si cela vous est possible merci de contacter Monsieur Morange Sébastien au

04 73 77 06 02

ou 06 66 03 84 45

ou par mail sebastien-morange@orange.fr



Le Téléthon à ROMAGNAT les 3 et 4 décembre

La mobilisation de tous a permis un résultat inespéré malgré la météo défavorable

Sur Romagnat le Téléthon a commencé avec la soirée « Beaujolais nouveau » dont les bénéfices lui sont intégralement reversés. Environ 200 personnes ont participé à cette soirée qui a permis de recueillir 1.151,80 € grâce à l'aide de la commune, d'API RESTAURATION, du groupe « Les Hérissons », de CHRONODRIVE, de Daniel LARGE (le viticulteur), de la boulangerie LACOMBE et de nombreux bénévoles. Le vin était bon et l'ambiance sympathique !! Ensuite il y a eu dans la rue la vente des « Eugène » les porte-clés 2010. Par tous les temps, les vendeuses étaient toujours présentes.

Le 3 décembre, la manifestation a démarré avec la Bourse aux Jouets, salle J. Prévert puis s'est poursuivie par une soirée jeux avec cette année la participation d'une nouvelle association romagnatoise « Questions pour un champion », qui se réunit actuellement les mercredis après-midi (de 15 h à 18 h) salle de réunion du Carrefour d'Echanges (contact : Louise MALFREYT, la présidente, au 04.73.62.67.03). Les vainqueurs ont été récompensés grâce aux cadeaux remis par le Conseil Régional.



Le 4 décembre, pour le petit déjeuner, vente de brioches données par le Pays de Combronde, dans les différents centres commerciaux et salle d'exposition.

L'A.S.R. Athlétisme a organisé la cinquième édition des Foulées de l'Espoir entre Puy-Giroux et le C.M.I. rue de la Prugne. Une rencontre était prévue à Puy Giroux avec le Téléthon Trucks Tour

du Pays de Combronde mais les intempéries et la circulation difficile ont un peu bousculé le programme mais tout le monde étant présent malgré tout. La Banda de l'Eveil Romagnatois a fait une aubade au C.M.I. en attendant les camions avant de regagner la salle du conseil pour l'apéritif offert par la municipalité. Puis les chauffeurs et leurs accompagnants ont mangé au F.L.E.P., gracieusement mis à notre disposition avant de partir faire un peu de bruit place de Jaude où ils se rendaient pour la première fois.

La salle d'expositions a été animée toute la journée : buvette, brioches, bourse aux jouets, grands jeux géants pour tous, séances de relaxation, détente bien-être, concert du groupe SON'ART, flamenco, folklore avec la Pastourelle d'Auvergne.

Une autre association nouvelle sur Romagnat (XC 63) a bien voulu organiser une animation V.T.T. dans le parc malgré le temps défavorable et le terrain enneigé...

En fin de journée, plusieurs membres du Comité des Fêtes et des élus se sont rendus à la remise des prix du challenge Boulay en tir à l'arc et ont reçu un chèque pour le Téléthon.

Un additif et un contrat de partenariat ont été signés avec CHRONODRIVE et les jeunes de PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE. Malheureusement, les manifestations sportives devant se dérouler en extérieur ont été annulées pour la plupart mais un versement de 116,24 € a été fait.

Un bilan très positif pour ce Téléthon 2010 :
7 934,32 € soit 750 € de plus qu'en 2009.

Ce bon résultat a été obtenu grâce à tous les bénévoles, aux associations qui ont participé à l'animation ou à la vente, aux sponsors, à la ville de ROMAGNAT, aux Conseils Général et Régional, au Téléthon du Pays de Combronde et à tous ceux qui ont participé.

Que tous ici en soient sincèrement remerciés et nous vous donnons rendez vous au 2 et 3 décembre 2011.



JARDINS et BALCONS FLEURIS 2011



Le Comité des Fêtes, en partenariat avec BOTANIC, vous invite à embellir ROMAGNAT et participer au concours des « JARDINS et BALCONS FLEURIS ». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 JUIN 2011.

Cette inscription permet d'obtenir une réduction de 15 % sur un passage en caisse chez BOTANIC sur remise d'une attestation d'inscription au concours.

En accord avec notre partenaire, le concours sera doté de **prix** en rapport avec le développement durable, les produits bio ou les accessoires d'extérieur.

Le **passage du jury** interviendra début juillet. La présence des concurrents ne sera pas indispensable.

Le jugement se fera selon plusieurs critères :

- biodiversité du jardin ;
- harmonies des implantations et des couleurs ;
- entretien avec bonification pour l'utilisation d'engrais non chimiques ;
- note « coup de cœur » d'impression générale.

Le Comité des Fêtes vous remercie de votre inscription et de votre participation à l'embellissement de ROMAGNAT s'associant ainsi à l'effort fait par la municipalité dans ce domaine. Ensemble, nous améliorons les chances de notre commune d'obtenir une première fleur au concours des villes fleuries.



JARDINS ET BALCONS FLEURIS

En partenariat avec **BOTANIC**

PAE Champ Madame - 63110 BEAUMONT

Merci de remplir ce bulletin d'inscription et de le retourner à :

Comité des fêtes - Mairie de Romagnat - 63540 ROMAGNAT

ou de le déposer à l'accueil de la Mairie.

Date limite de retour des bulletins : 24 juin 2011

Passage du jury début juillet ; présence des propriétaires non indispensable.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Étage éventuellement :

L'espace fleuri est (mettre une croix dans les cases utiles) :

un jardin

un balcon

Engrais chimique

Engrais biologique

Loto des écoles

Le loto des écoles a eu lieu le vendredi 10 décembre 2010 salle André Raynoird en présence d'un public nombreux.

Les bénéfices dégagés seront entièrement consacrés aux écoles sous diverses formes : achats de matériels divers, goûters des maternelles, aides éventuelles pour voyages, aide aux devoirs...

Goûter de Noël à l'aide aux devoirs

L'année 2010 ne pouvait pas se terminer à « l'aide aux devoirs », organisée par l'Amicale Laïque, sans un traditionnel goûter de Noël associant également les familles qui le souhaitaient. Ce goûter a eu lieu le jeudi 16 décembre avec de nombreuses viennoiseries, des bonbons, des clémentines et une boisson.

L'occasion était donnée de pouvoir rassembler tous les participants dans une ambiance festive.

L'Association rappelle à cette occasion qu'elle fait encore un appel aux personnes qui auraient un peu de temps libre de 16 h 30 à 18 heures le lundi, mardi ou jeudi pour conforter l'équipe en

place pour accueillir les enfants inscrits (école primaire). L'objectif principal de l'activité est de remplacer les parents qui ne peuvent prendre en charge leurs enfants pour leur travail scolaire pour quelque raison que ce soit.

Les bénévoles peuvent participer à une, deux ou trois séances par semaine selon leurs choix et disponibilités. De la même façon il n'est pas indispensable d'être présent pendant toute l'année scolaire. Des plannings sont établis pour tenir compte des absences de chacun.

Les personnes intéressées peuvent contacter le président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31 ou la secrétaire Andrée HUGOND au 04 73 62 62 43.



Carnaval 2011



Le carnaval du FLEP aura lieu le **samedi 19 mars 2011**.

A partir de 13h30, les enfants ont rendez-vous au stand de maquillage.

Des tours en calèche et la distribution de confettis auront lieu sur place avant le départ.

Sur le thème « des pirates et flibustiers », le défilé sera accompagné par une troupe de pirates pour un spectacle déambulatoire (Cie ARTEM).

L'Eveil Romagnatois et la troupe de percussionnistes seront présents.

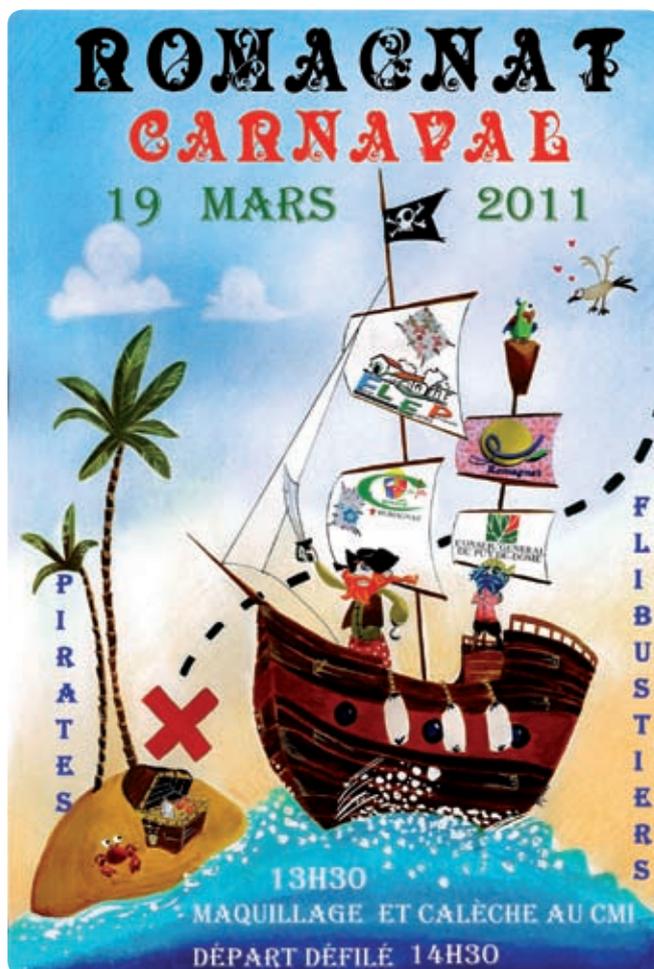
Le cortège partira du CMI comme chaque année à 14h30.

Nous suivrons la calèche qui nous ramènera au FLEP où nous attend un spectacle de la Cie ARTEM, intitulé « on vous aura prévenus ! »

Les enfants pourront effectuer des tours en poneys organisés par le centre équestre du Haras de Prat.

Nous terminerons par le goûter offert à tous les enfants par le Comité des Fêtes.

Nous vous attendons nombreux.



Accueil de Loisirs et Accueil Jeunes

Les activités d'hiver

Le cycle ski c'est fini

Le cycle ski a permis encore pour cette année, à de nombreux jeunes du FLEP et de la commune de Romagnat de découvrir ou redécouvrir le plaisir de la glisse.

Chacun, à son rythme, a pu s'épanouir et évoluer durant trois séances sur les différents groupes de niveau proposés durant le cycle.

Si elle est tombée très tôt cette année, la neige n'a pas fait grande résistance et nous n'avons pu réaliser la dernière sortie prévue le 9 février.

Espérons que d'ici là, quelques chutes de neige recouvriront nos montagnes auvergnates pour permettre à plusieurs jeunes présents sur les sorties de participer aux séjours hiver qui se dérouleront du lundi 28 février au vendredi 4 mars à CHASTREIX sur le massif du Sancy.

Les 8-12 ans eux aussi font leur sortie ski !

Cette année, suite aux demandes des familles, un séjour neige pour les 8-12 ans a été organisé **du 6 au 11 mars** sur le site de Super Besse en partenariat avec l'AROEVEN.



Au programme des vacances d'hiver

L'accueil Jeunes

Pour les vacances scolaires, différents ateliers sont proposés. En effet, un projet multimédia est prévu les mardis, mercredis et vendredis après-midi sur les deux semaines de vacances. Mathieu, animateur d'« Alfred bidouille », encadre le projet. Les participants à l'activité ont l'opportunité de découvrir différentes techniques de l'audio-visuel tel que la création d'effets spéciaux.

Dans la continuité du thème multimédia, nous avons prévu de nous rendre le 10 Mars à la Bourboule pour participer au grand tournoi de jeux vidéo « Sancy Games ». Nous pourrions ainsi tester, jouer et nous mesurer sur un grand nombre de jeux vidéo (Pro Evolution Soccer 2011, Mario Kart, Buzz Quizz World...).

Un atelier « scrapbooking » est proposé aux groupes des 12-14 ans. Cette forme de loisirs créatifs consiste à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo. C'est l'occasion et le moyen de permettre aux jeunes de mettre en avant leurs idées artistiques et créatives.

Ces activités là sont d'ores et déjà programmées. Pour compléter nos vacances, nous décidons ensemble de la suite que nous voulons donner au programme, n'hésitez pas à venir proposer vos idées !

L'accueil 3-14 ans

Les vacances d'hiver, du 28 février au 11 mars, se déroulent sous les couleurs du « carnaval dans tous ses états ». Musique, chants, déguisements, maquillage, ateliers d'expression, ateliers manuels, jeux collectifs, sportifs et musicaux seront au programme.

Les enfants participeront notamment à l'élaboration de la mascotte du carnaval sous l'effigie des pirates.

Retrouvez les infos de l'accueil de loisirs sur le site www.flep-romagnat.com et sur notre blog : <http://flepalsh.canalblog.com>

Attention c'est le moment d'adhérer pour Nouziers !

Après une première expérience positive l'année dernière, la participation aux 24 heures solex de Nouziers (23) est renouvelée cette année. Un nouveau groupe de jeunes de 14 à 18 ans a décidé de reprendre le projet et de participer à cette nouvelle aventure. Sur ce projet qui débute le samedi 12 février et se terminera le week-end du 11 et 12 juin lors des 24 heures de courses notre groupe aura différentes tâches à accomplir pour mener à bien ce projet ambitieux. Récupérer un solex, le remettre en état, passer le Certificat

d'Aptitude aux Sports Motocyclistes (C.A.S.M.) en validant la partie théorique et pratique, organiser et préparer le weekend de la course. Autant de tâches variées qui pourront permettre aux jeunes de mesurer leur détermination et leur persévérance face aux difficultés qui se présenteront à eux. En plus d'un projet commun, c'est une aventure humaine qui se prépare, une expérience à vivre.



La nouvelle équipe pour les 24h solex de Nouziers

Nous continuerons de vous donner des nouvelles de l'évolution du projet lors d'une prochaine édition.

Si le défi vous tente, vous pouvez encore vous joindre à nous !
(contact : Sylvain au 06 84 80 52 45).

« Le mercredi c'est permis »

Dans le cadre du « mercredi c'est permis », des activités sont proposées en majorité pour les 12-17 ans.

Rappel des activités à venir pour les prochains mois :

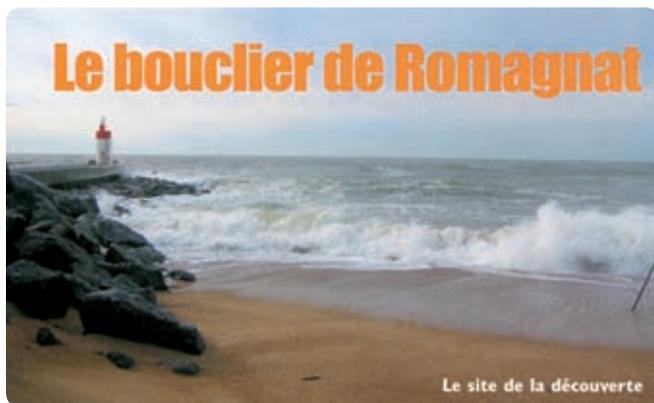
- **Soccer** le 23 février 2011 ;
- **Patinoire** le 23 mars 2011 ;
- **Bowling** le mercredi 6 avril 2011 ;
- **Royatonic** le mercredi 13 avril 2011 ;
- **VTT** le mercredi 20 avril 2011 ;
- **Accrobranche** le mercredi 18 mai ;
- **Paintball** le mercredi 1er juin.

Et n'oubliez pas les trois soirées matchs qui arrivent avec les rencontres :

- **Clermont foot – Sedan** le vendredi 28 février à 20h.
- **Clermont foot – Le Mans** le vendredi 18 mars à 20h.
- **Clermont foot – Reims** le vendredi 13 mai à 20h.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sylvain au 06 84 80 52 45 et l'accueil de loisirs du FLEP au 04 73 62 67 83.

A.S.R. Rugby masculin



En octobre 2009, Thierry Pujolle, membre de l'amicale de détection des Landes Gascogne, promène son détecteur de métaux sur les plages du secteur d'Hossegor comme il le fait depuis de nombreuses années. Une marée d'équinoxe à fort coefficient a déplacé et découvert plus de sable que d'habitude. Le détecteur de métaux indique la présence d'objet comme cela se produit couramment. Muni d'une pelle Thierry creuse et aperçoit le coin d'une plaque en cuivre corrodée.



A travers les concrétions blanches il remarque tout de suite quelques inscriptions en partie lisibles... COMITÉ D'Auvergne de Rugby suivies d'une liste de dates, de noms 1989-90 RC GEAUMONT-1990-91 I.S. MONTLUCONNAIS... Etant originaire du Sud-Ouest, terre de rugby, il comprit qu'il pouvait s'agir d'un trophée appartenant au comité d'Auvergne de Rugby mais



quand même perplexe sur le trajet effectué par cet objet échoué là sur une plage du sud de la côte atlantique à plus de 500 km de son lieu d'origine. De retour chez lui Thierry adresse un mail au comité d'Auvergne pour tenter de comprendre. Quelques temps après, le comité répondait en disant qu'il avait fait refaire le Bouclier des champions d'Honneur suite à la perte de celui-ci par le club de Romagnat lors d'un séjour à Hossegor... **L'affaire commençait à s'éclaircir et devenait passionnante.**

Les joueurs romagnatois étaient partis passer quelques jours dans le sud des Landes emmenant dans leurs bagages le précieux trophée (Bouclier de Champions d'Auvergne Honneur saison 2001-2002) que tous ceux qui les ont rencontré en boîte, au bar ou sur la plage ont pu admirer. Au retour d'une nuit de fête fort arrosée quelques uns éprouvèrent le besoin de s'oxygéner sur les rochers qui surplombent la mer. Pour une raison restée à ce jour mystérieuse le Bouclier tombait à l'océan qui l'engloutissait à jamais, nous étions **au début de l'été 2002. Sept années** se sont écoulées entre ces deux événements au cours desquelles le Bouclier a séjourné avec les poissons. Cette découverte a été pour tous une immense surprise et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons réceptionné la plaque du Bouclier complètement restaurée et refixée sur un support en chêne sculpté par nos amis du club de détection d'Hossegor que nous remercions très chaleureusement.



Signe du destin l'équipe de rugby de l'A.S.Romagnat est redevenue Championne d'Auvergne Promotion Honneur lors de la saison 2009-2010 et le voyage de fin de saison s'est passé du côté de Montpellier mais attention même en Méditerranée les Boucliers ne flottent pas.

De l'opéra au luthier

Vendredi 14 janvier, les élèves des classes de CM1/CM2 de l'école Jacques Prévert se sont rendus à La Maison de la Culture, à Clermont-Ferrand, où ils ont eu l'honneur d'assister à la répétition de l'opéra de Verdi : « *La Traviata* ». Ils ont admiré le travail de trois solistes accompagnés au piano, suivi d'un échange avec les artistes, le metteur en scène et les costumiers. Une vraie chasse aux questions a alors envahi la salle, dont voici un extrait :

« **Pourquoi avez-vous choisi « La Traviata » ?**

- *Cet opéra n'avait jamais été mis en scène encore à Clermont-Ferrand. Et je l'aime bien.*

« **Combien de temps avez-vous mis pour monter cet opéra ?** »

- *4 à 5 semaines avec les chanteurs, mais en réalité ça fait un an qu'on travaille autour du décor, costumes...*

« **Quel temps de préparation faut-il pour monter le spectacle ?** »

- *Un mois*

« **Est-ce difficile de trouver une équipe (chanteurs, costumiers, décorateurs...) pour réaliser un opéra ?** »

- *C'est toujours compliqué : nous faisons passer des auditions pour sélectionner les chanteurs.*

« **Y a t il une sono pour amplifier les voix ?** »

- *Non*

(extrait interview metteur en scène M. Pierre Thirion-Vallet)

« **Et vous les enfants, comme avez -vous vécu cet après-midi là ?** »

- *Trop court !, magnifique, super, extraordinaire, surprenant, splendide (surtout pour les voix des chanteurs), enrichissant, intéressant, impressionnant !!!!*

- *Nous n'avions pas imaginé la scène comme ça !*

L'installation des projecteurs est vraiment sophistiquée !

- *Dommage nous n'avons pas eu le temps d'interviewer Violetta !*



Mardi 25 janvier, Sylvie Sauret, luthière installée sur Aubière, a accueilli les élèves de CM1/CM2 de l'école Jacques Prévert dans son atelier de fabrication d'instruments à cordes. Les enfants ont pu admirer en particulier quelques techniques pour façonner un violon.

Plus généreusement encore, ils se sont initiés en vrais instrumentistes et ont usé des archets sur des violons, violoncelles et contrebasses : magnifique concert improvisé !



Pendant ce temps, un autre groupe dansait et chantait au son du violon magné par Dominique Daron, conseiller pédagogique en éducation musicale.

Voilà un après-midi musical de toute beauté qui laisse déjà entrevoir la place de cet instrument, qui accompagnera les enfants tout au long de leur voyage à Venise, en avril.



Leurs confrères, les CM1, ont vécu cet instant le mardi suivant et ont été tout aussi émerveillés par cet art...

La gendarmerie met en garde contre la cybercriminalité

Avec le développement des nouvelles technologies, la délinquance s'adapte et la cybercriminalité ne cesse de croître. La brigade de gendarmerie de Romagnat a recensé les arnaques les plus fréquentes et vous donne les conseils pour les éviter.

Les mules

Définition : accepter que de l'argent transite sur votre compte en échange d'une commission.

Conséquences : passible de 5 ans de prison.

Exemple : vous recevez un email qui vous demande le plus souvent pour des raisons humanitaires d'accepter sur votre compte, dont vous devez fournir les références, le virement d'une somme d'argent généralement faible, que vous devrez ensuite reverser sur un autre compte. L'escroc a obtenu ce qu'il désirait en utilisant vos comptes pour blanchir son argent.

NE JAMAIS RÉPONDRE À CE TYPE DE PROPOSITION

Achat d'un bien sur internet

Risque : l'objet payé risque de ne pas être livré

Solutions :

- ◆ choisir un mode de paiement par Paypal ou l'utilisation d'une carte bancaire à usage unique ;

- ◆ privilégier les achats sur des sites français connus ;
- ◆ attention aux trop bonnes affaires ;
- ◆ essayer de contacter par téléphone le vendeur et recouper les infos afin de les vérifier ;
- ◆ se méfier des emails attractifs ;
- ◆ éviter les mandats en espèce via les organismes tels que Western Union ;
- ◆ pour les objets de valeur, il faut privilégier une transaction en face à face, rencontrer le vendeur et voir le bien.

Vente d'un bien sur internet

Risque : ne pas recevoir le paiement

Solutions : attendre d'avoir encaissé le règlement et d'être sûr que l'argent est bien sur le compte. Pour les transactions avec la Western Union, attendre au minimum une semaine avant de livrer le bien vendu.

Exemple : vous avez déposé une annonce sur un site internet pour vendre un objet de valeur. Une personne domiciliée à l'étranger vous contacte par mail et se dit intéressée pour acquérir le bien. L'acheteur vous envoie alors un chèque. Vous déposez le chèque à votre banque, laquelle crédite la somme sur votre compte. Rassuré, vous faites parvenir le bien à l'acheteur. Quelques jours plus tard, votre banque vous informe que le chèque est faux.

Tulipes contre le cancer



L'opération « **Tulipes contre le cancer** » est une manifestation connue des habitants de Clermont-Ferrand, des communes environnantes et de la région clermontoise.

Les clubs services se sont associés et mobilisés pour une nouvelle année, en faveur de cette œuvre de longue haleine.

Le but de l'opération « Tulipes contre le cancer » qui se déroulera **du 2 au 24 avril environ**, est de recueillir des dons de tous les Puydômois contre remise d'un bouquet de 10 tulipes.

En sept ans ce sont 203 500 euros qui ont été remis au Comité départemental de la Ligue contre le Cancer.

Les sommes collectées sont reversées, en

intégralité, au Comité départemental de la Ligue contre le cancer, afin de lutter contre cette terrible maladie qui n'épargne personne.

Chacun dans sa famille, ou son entourage proche, a été confronté un jour à telle ou telle forme de cancer.

La recherche et le dépistage avancent, ainsi, de plus en plus de pathologies trouvent-elles une rémission, voire une guérison définitive.

Ce « Don contre remise d'un bouquet » est un pas fait contre la maladie.

Cette année ce sont 130 000 bulbes de tulipes qui ont été plantés sur le site du Lycée agricole de Marmilhat et seront proposés à la floraison, au printemps, aux Puydômoises et Puydômois.

Un relais tulipes important se trouve sur la commune de Lempdes, au lieu de culture du Lycée agricole Louis Pasteur.

D'autres relais tulipes existent au cœur des communes, sur les marchés, dans des centres commerciaux.

Tous ensemble, unissons nos efforts pour faire reculer la maladie.

Ateliers et services



Atelier d'éveil musical :

Le mercredi de 9h30 à 10h15, le centre propose pour les jeunes enfants accompagnés d'adultes un atelier d'éveil musical. Celui-ci est animé par un professionnel. Il a pour but de faire découvrir aux enfants :

- Les sons, les rythmes, les instruments ;
- Les comptines.



Son coût correspond à l'adhésion du centre soit 23 € ou 9 € par trimestre.

Il n'est pas nécessaire de se faire inscrire pour venir y participer.

Visites à domicile :

Des bénévoles peuvent rendre visite à des personnes isolées. Ces visites se situent dans le domaine de l'écoute et du relationnel et n'assurent pas de services (ménage, courses, etc.) ; pour tout renseignement s'adresser au centre social.

Permanence informatique :



Chaque mercredi entre 14h et 16h l'atelier informatique du centre met à disposition ses ordinateurs pour les personnes qui ont besoin d'effectuer des démarches. Quelqu'un assure cet accueil et peut aider celles ou ceux qui le désirent.

Par ailleurs, peuvent être aussi reçues les personnes qui veulent avoir des renseignements.

Rappel de nos coordonnées :

CCAS
Centre Social
3 rue des Fours à Chaux
63540 ROMAGNAT

☎ : 04 73 62 63 00

✉ : centresocial-romagnat@orange.fr

Thé dansant

Dimanche 30 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a ouvert le bal des festivités dédiées aux Romagnatois de plus de 60 ans en organisant son premier thé dansant de l'année.

Très attendu, ce moment convivial a réuni près de 400 personnes.

Au cours de l'après-midi, l'orchestre Marc Aurine n'a cessé de jouer pour combler les nombreux danseurs présents sur la piste de la salle André Raynoird.

Les aînés de la commune ont également dégusté sans réserve le Champagne et la traditionnelle galette des rois servis pour l'occasion.



Très satisfaits, certains ont déjà pris note du prochain thé dansant qui aura lieu **le mardi 17 mai** dans la salle A. Raynoird avec le groupe MELODY MUSETTE.

Hôtel de Ville

Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :
sur rendez-vous

Services Administratifs :
Téléphone : 04 73 62 79 79
Télécopie : 04 73 62 79 76
courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :
Téléphone : 04 73 62 79 99
Télécopie : 04 73 62 79 95
courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :
courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :
de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi
de 8h30 à 16h20 le vendredi
de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

